

RAPPORT  
ANNUEL  
JUIN 2022

# OBJECTIF DYNAMISME

**FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français**

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléataire de gestion comptable en titre

**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>4</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>16</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>18</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>20</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>26</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>31</b>
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Hors-Bilan	34
Compte de Résultat	35
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>36</b>
Règles et méthodes comptables	37
Evolution de l'Actif net	39
Compléments d'information	40
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	47
Inventaire	48
Rapport annuel de l'OPC Maître	49

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### OBJECTIF DYNAMISME

Code ISIN : (C/D) FR0007060348

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à OBJECTIF DYNAMISME, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés monétaires, obligataires et actions, au travers de LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE - O.

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE - O et accessoirement en liquidités.

La performance de OBJECTIF DYNAMISME peut être inférieure à celle de LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE - O en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE - O, à savoir :

"L'objectif de gestion est, sur un horizon de placement de 5 ans, la recherche de performance à travers une gestion flexible d'une allocation à dominante actions.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine l'allocation optimale en fonction des comportements des marchés, majoritairement via des OPC gérés par Amundi et ses partenaires. L'exposition actions (toutes zones géographiques, dont 30% sur les marchés émergents) varie entre 50% et 100% de votre portefeuille. Votre fonds peut investir dans des obligations publiques et privées. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation. L'exposition au risque de change peut représenter jusqu'à 75% de votre portefeuille.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition."

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC maître est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant de l'OPC maître, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net du FCP est réinvesti ou redistribué chaque année sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du FCP sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE - O, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE - O.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Compte rendu d'activité

Juillet 2021

Des marchés actions portés par la poursuite de la reprise économique dans les pays développés, mais la situation est plus contrastée dans les économies émergentes. L'activité économique a continué de se renforcer en juillet aux Etats-Unis et en Zone Euro en particulier. Le PIB de la Zone Euro au 2ème trimestre a notamment enregistré une progression solide de +2% par rapport au 1er trimestre. L'amélioration concerne à la fois l'industrie et les services. En Zone Euro, les ventes au détail ont augmenté de 4,6% en mai (+9,0% sur un an), tandis que la production industrielle a fléchi de 1,0% mais a progressé de 20,5% sur un an. Aux Etats-Unis, les ventes au détail ont progressé de 0,6% en juin et la production industrielle a augmenté de 0,4% malgré les importantes perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement. A contrario, la croissance chinoise montre des signes de ralentissement et les perspectives de croissance ont été révisés à la baisse pour les pays d'Asie du Sud : (Thaïlande, Malaisie, Philippines et Indonésie) en raison d'un nombre élevé d'infections et de restrictions de mobilité nouvelles ou étendues. Les réponses des banquiers centraux contrastent tout autant, avec d'un côté la Banque Centrale Européenne et la Réserve Fédérale américaine qui restent accommodante, et les banquiers centraux de nombreuses économies émergentes qui ont procédé à des hausses de taux. L'inflation reste globalement élevée par rapport aux niveaux souhaités par les banques centrales, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Amérique Latine ou en Europe centrale. En Asie, toutefois, l'inflation se maintient à des niveaux généralement plus modérés. Sur les marchés actions, après +2,0% en juin, l'indice mondial MSCI World AC a poursuivi sur sa lancée en juillet (+0,6%) ; le regain de la pandémie étant contrebalancé par la résilience de l'économie, les très bons résultats d'entreprise et l'attitude toujours conciliante des banques centrales. Sur le plan géographique, les Etats-Unis ont progressé de +2,3%, suivis de l'Europe qui a enregistré +1,4%. Les émergents ont de leur côté sous-performé, enregistrant une baisse de -6,4% principalement du au décrochage du marché chinois (-14,1%). Il en a été de même pour le Japon (-2,4%) qui a souffert d'un regain de la pandémie dans la région de Tokyo. En ce qui concerne les marchés obligataires, le mois a été marqué par la poursuite de la baisse des rendements à long terme. Le bon du trésor américain à 10 ans est passé de 1,5% à 1,2% tandis que les emprunts d'états allemand et britanniques à 10 ans ont respectivement chuté de 27 pb et 16 pb. Les marchés du crédit se sont quant à eux montré globalement résilients face à la volatilité des rendements obligataires. Dans ce contexte, nous avons maintenu sur le mois de juillet une exposition stable aux actions, avec toutefois une poursuite de l'allègement du biais cyclique et valeurs décotées, au profit d'un renforcement progressif des valeurs de qualité. D'un point de vue géographique, nous avons procédé à une réduction de nos positions Zone Euro, suivie d'un renforcement des valeurs américaines. Du côté obligataire, notre exposition aux obligations souveraines est restée stable avec une part majoritaire d'actifs de la zone Euro « core ». Les positions en obligations d'entreprises sont également restées stables sur le mois, avec une exposition aussi bien sur le segment à haut rendement que sur les émetteurs de qualité, dits « Investment Grade ». La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts reste à 1,4 à fin juillet. Côté devises, nous conservons une exposition au Yen Japonais de 3% et au dollar américain en légère baisse à 26%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. En perspectives, nous conservons une approche globale constructive sur le moyen terme. Malgré les signes de stabilisations des niveaux de croissance et la modération de l'optimisme sur les marchés en comparaison au début d'année, nous pensons que le soutien des principaux banquiers et les fortes révisions à la hausse des perspectives de croissances bénéficiaires des entreprises augurent d'une bonne tenue du cycle économique, en particulier dans les économies développées qui conservent notre préférence en terme d'allocation géographique. Nous serons plus prudents s'agissant des pays émergents d'Asie, que nous sous-pondérons désormais dans notre portefeuille, du fait des performances moyennes de l'économie chinoise notamment.

Août 2021

Les actifs risqués poursuivent leur hausse malgré des signes de ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et en Chine. En zone Euro, le PIB au 2ème trimestre a progressé de +2% par rapport au trimestre précédent et l'activité économique a continué de croître à un rythme soutenu en août. Alors qu'aux Etats-Unis, les indices de confiances des directeurs d'achats (indices PMI) montrent des signes de décélérations, aussi bien dans l'industrie que dans les secteurs des services. La tendance au ralentissement se poursuit en Chine également. Les nouvelles restrictions liées à la réurgence des nouveaux cas de Covid, les inondations et le resserrement de la politique monétaire ont perturbé la reprise économique en cours, avec des répercussions importantes sur le secteur des services et l'activité manufacturière qui est tombée à son plus bas niveau depuis le début de la pandémie de Covid-19. S'agissant de l'inflation, celle-ci s'est maintenue au-dessus des cibles des banques centrales dans la plupart des pays. En zone Euro, l'inflation a augmenté à 2,2 % sur 12 mois en

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

juillet ; et l'accélération s'est poursuivie aux Etats-Unis, l'inflation atteignant désormais +5,4% sur la même période. Dans ce contexte, de nouveau affecté par la propagation rapide du variant Delta et par les perturbations des chaînes d'approvisionnement ; la Réserve fédérale et la BCE sont restées très accommodantes, tandis que le fonds européen NGEU a commencé ses paiements aux Etats membres. La tendance est cependant tout autre du côté des banques centrales des pays émergents. Le Brésil, la Hongrie et la République tchèque ont poursuivi leur resserrement monétaire avec de nouvelles hausses de taux et de nouveaux pays ont rejoint le mouvement : la Corée du Sud, le Mexique et le Sri Lanka .Les marchés actions toujours dans le vert. Après +0,6% en juillet, le MSCI World AC a toutefois accéléré la cadence en août (+2,5%), les marchés puisant leur optimisme dans la résilience de l'économie qui s'est désormais accoutumée à vivre avec le virus, des résultats d'entreprises en très forte hausse et largement au-dessus des attentes, et une Fed qui, malgré son prochain « Tapering », devrait au final demeurer plutôt accommodante. La tendance de fond des marchés d'actions est ainsi demeurée haussière. C'est notamment le cas des marchés américains (+2,8%) et européens (+1,9%). Le Japon et les émergents se sont repris en août, avec respectivement +3,1% et +2,1% après un mois de juillet négatif. Les taux longs des obligations souveraines ont suivi une tendance à la hausse au cours du dernier mois, mais elles restent bien en deçà de leur niveau d'avant l'été. Le rendement de l'obligation Allemagne 10 ans avoisine -0,37% contre -0,15% début juillet. Le rendement de l'obligation américaine à 10 ans est proche des 1,3% contre 1,6% début juin. Dans ce contexte, nous avons maintenu sur le mois d'Août une exposition stable aux actions, avec une vue constructive qui se maintient en faveur des valeurs de qualité. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 76% à fin Août. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 4%.Du côté des obligations souveraines, nous conservons une part majoritaire de positions de la zone Euro « core » et dans une moindre mesure, nous détenons également des emprunts d'états américains, italiens et espagnols. La sensibilité aux taux d'intérêts reste stable à 1,4. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 26% et au Yen Japonais limitée à 2% et. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Au final, nous conservons un portefeuille proche de la neutralité en terme d'exposition aux actifs risqués. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire, les nouvelles moins reluisantes sur le plan économique et les divergences en termes de politiques monétaires, nous appellent à rester vigilants au vu des niveaux de valorisations globalement élevés. Par ailleurs, les pressions inflationnistes qui pourraient se montrer plus persistantes qu'attendues, plaident pour une perspective haussière pour les taux à moyen terme et nous confortent dans le maintien d'un niveau de sensibilité aux taux moins élevé en comparaison à l'allocation de début d'année.

### Septembre 2021

L'activité économique décélère sur fond de perturbations liées au variant Delta et des goulots d'étranglement dans les chaînes industrielles mondiales. Au cours du mois de septembre, l'activité économique a progressé aux Etats-Unis à un rythme toujours solide, quoiqu'en décélération. Les indicateurs PMI flash ont fait état d'une amélioration modérée du climat des affaires dans l'industrie comme dans les services, malgré les difficultés d'approvisionnement en produits intermédiaires. Le taux de chômage a baissé à 5,2 % en août, après 5,4 % de juillet, les entreprises continuant d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, l'activité économique a progressé à un rythme soutenu, ce qui, après le rythme élevé observé en juillet et août, devrait se traduire par un bon chiffre de croissance du PIB au T3. Cependant, les indicateurs à haute fréquence et les enquêtes de conjoncture se sont tassés, signalant un ralentissement modéré. Dans l'ensemble, l'activité du secteur privé est restée dynamique, profitant de l'assouplissement des restrictions anti-COVID au cours de l'été. Sur le marché du travail, le taux d'inactivité est resté élevé même si les régimes de protection de l'emploi ont continué de maintenir le taux de chômage à un niveau stable (7,5% en août). En Chine, le resserrement de la politique économique (notamment monétaire) et des soucis autour de la faillite de Evergrande ont perturbé la reprise économique en cours, avec de graves répercussions sur le secteur manufacturier où le PMI a plongé à 49,6 en septembre contre 50,1 en août. S'agissant de l'inflation, celle-ci s'est maintenue au-dessus des cibles des banques centrales dans la plupart des pays. En zone euro, l'inflation s'est envolée à 3% sur 12 mois en août et s'est établie à 5,3 % aux Etats-Unis sur la même période. Dans ce contexte, le resserrement monétaire de la Fed se confirme. Si elle n'a pas encore fourni de calendrier détaillé concernant ses futures réductions d'achats de titres, la Fed a clairement laissé entendre que, sauf très mauvaise surprise sur le front de l'emploi, ces réductions seront annoncées en novembre. La BCE a de son côté confirmé sa politique monétaire expansionniste, annonçant une réduction modérée des achats effectués dans le cadre du programme PEPP au quatrième trimestre. Les marchés actions en repli après sept mois de hausse Après sept mois de hausse, l'indice MSCI World AC a baissé de 3,7% en septembre, ce qui réduit sa progression à +11,6% depuis le

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

début de l'année. A l'exception du Japon (+3,7%), dopé par le changement prochain de 1er ministre, la plupart des marchés se sont repliés avec -3,1% en Europe et pour les Emergents, -4,8% aux Etats-Unis et jusqu'à -5,1% en Chine. Porté par un policy-mix très accommodant et des résultats d'entreprises très supérieurs aux attentes le marché avait jusqu'à récemment toujours fini par surmonter ces doutes. Mais depuis quelques semaines de nouvelles interrogations sont venues s'ajouter à celles préexistantes comme l'arrivée à son pic de la reprise, le caractère plus ou moins transitoire des hausses de prix, le prochain resserrement de la Fed, le variant Delta. Aussi, même si la visibilité devrait s'améliorer d'ici quelques mois, les marchés ayant jusque-là battu record sur record, les investisseurs ont préféré prendre une partie de leurs bénéfices. Les taux longs des obligations souveraines ont poursuivi leur tendance à la hausse au cours du dernier mois. Le 10 ans US a progressé de près de 20 pb pour atteindre 1,5% contre 1,3% à la fin août. La hausse du 10 ans allemand a été moins forte : + 15 pb pour atteindre -0,22% contre -0,37% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons maintenu sur le mois une exposition stable aux actions. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 77% à fin Septembre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 5%. Du côté des obligations souveraines, nous conservons une part majoritaire de positions de la zone Euro « core » et dans une moindre mesure, nous détenons également des emprunts d'états américains, italiens et espagnols. La sensibilité aux taux d'intérêts reste stable à 1.4. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 26% et au Yen Japonais limitée à 2% et. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Au final, nous adoptons un biais légèrement prudent. Les pics de croissance qui semblent avoir été atteint ces dernières semaines, conjugués à des phénomènes inflationnistes persistants, ont assombri la visibilité du marché sur les mois à venir. Le resserrement monétaire probable à venir en Europe et aux Etats-Unis devrait également continuer d'alimenter la hausse de la volatilité et entretenir un climat d'incertitudes à court-terme.

### Octobre 2021

L'activité économique évolue de façon disparate selon les zones géographiques, dans un contexte où l'inflation persiste et où la volatilité des rendements obligataires s'accroît. Au cours du mois d'octobre, l'activité économique a repris de la vigueur aux États-Unis après le ralentissement observé au cours du mois de septembre. Les indicateurs PMI flash récemment publiés ont montré que l'activité des entreprises du secteur privé a continué de se renforcer à la fois dans le secteur manufacturier et dans celui des services, même si le premier a dû compter avec les importantes perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement. Le taux de chômage s'est établi à 4,8 % en septembre, en baisse par rapport au niveau de 5,2 % observé en août, les entreprises ayant continué d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, le chiffre du PIB du T3 a confirmé une forte reprise. Cependant, les enquêtes de conjoncture et les chiffres mensuels portant sur septembre ont signalé une décélération au fur et à mesure que l'économie se rapproche de ses niveaux d'avant Covid. La pression sur le marché du travail est restée élevée mais les régimes de protection de l'emploi ont continué de maintenir le taux de chômage stable à 7,5 % en août. Les perspectives de croissances des émergents se sont de nouveau détériorées en octobre, non seulement en Chine mais aussi de façon généralisée. Cette baisse des prévisions s'explique principalement par le ralentissement du secteur du logement, les restrictions de consommation d'énergie et la pénurie globale de semi-conducteurs. S'agissant de l'inflation, celle-ci s'est maintenue au-dessus des cibles des banques centrales dans la plupart des pays. En zone euro, l'inflation s'est accélérée à 4,1 % en octobre selon une première estimation et s'est établie aux Etats-Unis à 5,4 % sur 12 mois en septembre. Dans ce contexte, la FED, qui doit se réunir au début du mois de Novembre, devrait annoncer un premier resserrement de sa politique monétaire tandis qu'au cours de son comité de politique monétaire d'octobre, la BCE n'a pas fait d'annonce majeure. Elle avait en effet déjà fait savoir qu'elle ne dévoilerait qu'en décembre sa stratégie pour 2022. Après une pause au mois de Septembre les marchés actions reprennent leur marche en avant. L'indice MSCI World AC a retrouvé le chemin de la hausse en octobre (+4,9%), ce qui porte sa progression à +17,0% depuis le début de l'année. Alors que septembre avait été marqué par de multiples interrogations, le marché est redevenu plus optimiste suite à des résultats d'entreprises meilleurs que prévu. A l'exception du Japon qui a baissé ce mois-ci (-1,3%) après s'être singularisé en septembre (+3,7%) suite au changement de 1er ministre, les autres marchés développés se sont repris en octobre avec notamment une très belle performance des Etats-Unis (+6,9%) et de la Zone Euro (+4,0%). Les émergents ont également progressé (+0,8%) mais de façon plus limitée et plus hétérogène ; les hausses en Chine (+3,0%) et en EMEA (+2,2%) étant partiellement compensées par les décrochages en Amérique latine (-3,5%) et en Corée (-3,6%). Alors que le marché redoutait un tassement des marges suite à la flambée des coûts et aux problèmes d'approvisionnement, cette bonne résistance d'ensemble a apaisé ces inquiétudes. Les taux longs des obligations souveraines ont poursuivi leur tendance à la hausse au cours du

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

dernier mois. Le 10 ans US a progressé de près de 7 pb pour atteindre 1,56% contre 1,49% à la fin septembre. La hausse du 10 ans allemand a été moins forte : + 11 pb pour atteindre -0,11% contre -0,22% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons adopté une approche globalement neutre en maintenant un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 77% à fin Octobre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 5%. Du côté des obligations souveraines, nous conservons une part majoritaire de positions de la zone Euro « core » et dans une moindre mesure, nous détenons également des emprunts d'états américains. La sensibilité aux taux d'intérêts reste stable à 1.4. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 27% et au Yen Japonais limitée à 2% et. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Au final, après un mois de septembre marqué par une baisse des marchés actions sur fond d'incertitudes autour d'un ralentissement de la croissance, d'une inflation persistante et l'amorce d'un resserrement monétaire, nous privilégions un biais neutre sur notre portefeuille. Bien que l'optimisme soit revenu sur les marchés, ces thèmes devraient en effet continuer d'alimenter le narratif des marchés dans les mois à venir, nous appelant à rester vigilant en l'approche de cette fin d'année qui a été globalement très positive pour les marchés actions.

Novembre 2021

Malgré la publication de chiffres économiques encourageant, l'apparition du variant Omicron en fin de mois a très largement pesé sur la dynamique des marchés. Au cours du mois de novembre, les chiffres publiés aux Etats-Unis ont fait état d'une reprise économique de plus en plus forte. Les indicateurs PMI flash, en particulier, ont confirmé une nouvelle hausse de l'activité manufacturière, tandis que le volume d'affaires des services est resté très dynamique. Les perturbations du commerce international restent cependant un frein. Le taux de chômage s'est établi à 4,6 % en octobre, en baisse par rapport au niveau de 4,8 % observé en septembre. Dans la zone euro, la conjoncture s'est améliorée, comme en témoigne la majorité des indicateurs et enquêtes de conjoncture. Le climat des affaires s'est redressé après le ralentissement d'octobre, le secteur industriel comme celui des services signalant des hausses d'activité. Cependant, les graves perturbations des chaînes internationales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires continuent de peser sur la production, plafonnant l'activité manufacturière. Le marché du travail continue de s'améliorer, malgré d'importantes pénuries de main d'œuvre. Le taux de chômage est passé de 7,5 % en août à 7,4 % en septembre. Les perspectives de croissances des émergents restent mitigées. En Chine, les chiffres économiques d'octobre ont été globalement meilleurs que prévu, même s'ils montrent une reprise fragile. Le rebond des ventes au détail a été principalement alimenté par la hausse de l'inflation, tandis que le ralentissement du secteur du logement a été plus marqué. S'agissant de l'inflation, celle-ci a poursuivi son accélération. En zone euro, l'inflation a atteint 4,9% en novembre selon son estimation préliminaire et s'est établie aux Etats-Unis à 6,2 % sur 12 mois en octobre. Dans ce contexte, J. Powell, le président de la FED qui vient d'être confirmé pour un second mandat, a mis fin à l'idée d'une inflation « transitoire », affirmant que « le risque d'une inflation persistante a grandi ». La BCE est également embarrassée par l'évolution de l'inflation. Cependant, Christine Lagarde voit l'inflation refluer à partir de janvier. Les prochains comités de la Fed (15 décembre) et de la BCE (16 décembre) seront cruciaux pour les investisseurs. Les marchés actions en repli malgré un bon début de mois. L'indice MSCI World AC a cédé du terrain lors des deux dernières semaines pour clôturer finalement à -1,8% sur l'ensemble du mois. Alors que le marché était reparti de l'avant en octobre suite à des résultats d'entreprises bien meilleurs que prévu, l'inflation et la résurgence du risque épidémique ont perturbé l'ensemble des zones géographiques. Dans ce contexte, alors que le marché américain faisait preuve d'une relative résistance avec une baisse de -1,1%, le Japon (-2,9%), les Emergents (-3,3%) et la Zone Euro (-3,4% dont -3,9% en Allemagne) ont sous-performé. Si le marché redoutait un tassement des marges suite à la flambée des coûts et aux problèmes d'approvisionnement, cette bonne résistance d'ensemble a apaisé ces inquiétudes. Les craintes générées par le nouveau variant omicron ont également pesé sur les marchés de taux. Les taux longs des obligations souveraines ont baissé aux Etats-Unis et dans la zone Euro. Le 10 ans US a baissé de 10 pb pour atteindre 1,46% contre 1,56% à la fin octobre. Le 10 ans allemand a chuté de 23 pb pour atteindre -0,34% contre -0,11% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons conservé une approche globalement neutre en maintenant un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 77% à fin Novembre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 4%. Du côté des obligations souveraines, nous avons allégé nos positions de la zone Euro « core » au profit d'emprunts d'états italiens et

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

américains. La sensibilité aux taux d'intérêts est en légère hausse à 1.6. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 27%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Dans ce contexte de ralentissement de la dynamique de croissance sur fond d'incertitudes liées à la pandémie de Covid-19 et avec la persistance de l'inflation à des niveaux élevés, nous maintenons une large diversification des actifs au sein de notre portefeuille et restons à court terme à l'affût des opportunités qui pourraient se présenter parmi les valeurs décotées, de qualité et de rendement notamment. Nous restons par ailleurs défensifs et flexibles sur les obligations au vu de l'accroissement de la volatilité sur ce segment.

### Décembre 2021

L'inflation oblige les banques centrales à réagir alors que les indices actions clôturent l'année quasiment au plus haut. Au cours du mois de décembre, l'activité économique est restée bien orientée aux Etats-Unis. Les indicateurs PMI flash ont fait état d'une poursuite de l'amélioration du climat des affaires dans le secteur privé, quoiqu'à un rythme légèrement inférieur à celui de novembre. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement sont restées importantes, malgré quelques signes d'amélioration progressive. Le taux de chômage s'est établi à 4,2 % en novembre, en baisse par rapport au niveau de 4,6 % observé en octobre, les entreprises continuant d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, l'activité économique s'est ralentie en décembre, affectée par la multiplication des cas de Covid-19 et la progression du variant Omicron. Les indicateurs flash PMI ont confirmé une décélération de l'activité dans les services, la consommation étant affectée. Les graves perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires ont continué de peser sur le secteur industriel. Le taux de chômage est passé de 7,4 % en septembre à 7,3 % en octobre. En Chine, les responsables politiques chinois ont créé la surprise en renouant avec une politique monétaire largement accommodante et en indiquant que la stabilité de la croissance serait la priorité de leur politique en 2022. S'agissant de l'inflation, celle-ci a poursuivi son accélération. En zone euro, l'inflation a atteint 4,9% en novembre et s'est établie aux Etats-Unis à 6,8 % sur 12 mois. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a annoncé un doublement du rythme de réduction de ses achats d'actifs (réduction portée à 30 milliards de dollars par mois à partir de janvier), l'arrêt du programme d'achats nets étant prévu en mars. Dans le même temps, la Banque centrale européenne veut mettre fin à ses mesures d'urgence liées à la pandémie tout en maintenant une stratégie de « backstop » (les titres arrivant à maturité pourront être réinvestis librement par classe d'actifs et par juridiction). Les achats nets diminueront progressivement de 90 milliards d'euros par mois en 2021 à 20 milliards en octobre 2022. Les marchés actions concluent l'année proche de leurs plus hauts. Le mois de décembre aura été propice aux actions qui s'adjugent une hausse de 4,9% au niveau de l'indice MSCI World AC, effaçant la petite baisse du mois de novembre et terminant pratiquement au plus haut de l'année. Ce dernier mouvement de hausse aura surtout profité aux marchés développés et notamment à l'Europe (+5,1%) qui progresse davantage que le marché américain sur le mois (+3,6%) et que le Japon (+3,2%). A l'image de l'année 2021, le Pacific hors Japon (+1,4%) et les marchés émergents (+1,2%) ont plus de mal, surtout la Chine qui recule (-3,2%). Le mois de décembre a été marqué par une forte volatilité des rendements obligataires. Les taux des emprunts d'états à 10 ans américains et allemands sont toutefois restés stables sur le mois, avec respectivement +2 pb et -1pb. Dans ce contexte, nous avons conservé une approche globalement positive avec un niveau d'exposition aux actions en légère hausse sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 78% à fin décembre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 4%. Du côté des obligations souveraines, nous avons procédé à une légère réduction de nos positions sur les emprunts d'états américains et italiens, en parallèle du renforcement de la zone Euro « core ». Au final, la sensibilité aux taux d'intérêts est en légère baisse à 2.5. L'année 2022, quant à elle, s'annonce plus nuancée suite à la récente résurgence du risque épidémique. L'inflation, et sa gestion par les différentes banques centrales va également rester au cours des préoccupations des investisseurs, dans un contexte où les niveaux de croissances devraient se normaliser, et où plusieurs hausses de taux sont désormais attendues par les marchés. Nous maintenons dans ce contexte un portefeuille largement diversifié et restons pour autant investis sur les marchés actions ; car malgré des niveaux de croissances en baisses, ceux-ci devraient rester au-dessus de leurs potentiels. Nous sommes plus particulièrement positifs sur les valeurs de qualité. Nous pensons que la capacité de ces entreprises à répercuter la hausse des coûts sur les prix, leur permettra de limiter l'impact des pressions inflationnistes sur leurs perspectives bénéficiaires. Nous sommes également positifs sur certains segments cycliques décotés tels que les financières, les matières premières et les matériaux. Par ailleurs, les économies des marchés développés devraient continuer de bénéficier des mesures de soutiens délivrées par les états et les banques centrales, malgré les perspectives haussières anticipées pour les taux. Nous conservons dans ce contexte une sensibilité aux taux

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

d'intérêts inférieure aux niveaux de début d'année 2021, mais restons investis en obligations souveraines des pays périphériques de la zone Euro tels que l'Italie et l'Espagne, et en obligations d'entreprises, dans une optique de recherche de rendement ; avec toutefois une vigilance accrue vis-à-vis de la qualité et la liquidité des actifs sélectionnés.

### Janvier 2022

Le variant Omicron ralenti la reprise économique tandis que l'inflation, qui atteint des plus hauts, pèse sur la dynamique des marchés actions et obligataires. Au cours du mois de décembre, les indicateurs à haute fréquence publié aux Etats-Unis ont montré une décélération de l'activité et de la mobilité durant la dernière partie de décembre et début janvier, probablement en raison de la propagation du variant Omicron. Par ailleurs, la production industrielle a légèrement diminué et le taux d'utilisation des capacités s'est réduit. Les ventes au détail ont été particulièrement faibles en décembre, ce qui a entraîné une augmentation des stocks des détaillants. Dans la zone euro, l'activité économique a ralenti en décembre et en janvier, comme en témoignent les indicateurs à haute fréquence et les données sur la mobilité. La propagation du variant Omicron a en effet conduit à l'instauration de nouvelles mesures de restrictions. Après une bonne résistance en décembre, les indicateurs PMI ont fléchi en janvier, surtout dans les services, tout en se maintenant en zone d'expansion. Les chiffres du PIB, publiés fin janvier, ont montré que la croissance de l'économie de la zone euro a été nettement moins forte au T4 2021 qu'au T3, du fait d'une contraction de 0,7 % en Allemagne et d'une décélération en France, en Italie et en Espagne. En Chine, la croissance est ressortie à 4% sur un an au T4 2021, mieux que prévu par le consensus (3,3%). Toutefois, l'épidémie d'Omicron complique le chemin de la reprise et pourrait réduire la croissance pour cette année de quelques points de pourcentage. Afin de limiter l'impact de l'épidémie sur la croissance, la PBoC a, et va continuer, d'assouplir sa politique monétaire. S'agissant de l'inflation, celle-ci a encore augmenté à 7,0 % en glissement annuel en décembre aux Etats-Unis, l'inflation sous-jacente progressant, pour sa part, de 5,5 %. En zone euro, l'inflation globale a atteint 5 % en glissement annuel en décembre, avec une inflation sous-jacente à 2,6 %. Dans ce contexte, la Réserve fédérale (Fed) a durci sa communication, le FOMC indiquant clairement que la politique monétaire sera resserrée plus rapidement qu'anticipé auparavant, en raison des inquiétudes croissantes concernant l'inflation. La Fed anticipe de monter les taux au moins trois fois cette année et de réduire la taille de son bilan. Par ailleurs, les niveaux élevés d'inflation dans la zone euro vont également donner des arguments aux membres « faucons » du conseil des gouverneurs de la BCE pour monter les taux. Les marchés actions démarrent l'année en baisse Le premier mois de l'année se solde par une baisse assez marquée de -4.6% pour le MSCI World AC. Les séances auront été animées suite à la décision de la Fed d'accélérer son plan de retrait du soutien à l'économie. Les incertitudes sur l'intensité de ce retrait se sont aussi combinées à la crise ukrainienne et à l'impact d'Omicron sur la croissance économique. Cela s'est traduit par une contreperformance notable du marché américain (-5.7%). A part le marché britannique (+1.8%), plus défensif, l'ensemble des régions ressortent dans le rouge : le Japon (-5.0%), le Pacific ex Japan (-3.7%) la zone euro (-3.6%), les émergents (-1.8%). Au sein des émergents, le Latam a profité (+4.0%) du rebond des matières premières, mais la Russie a chuté à cause des tensions géopolitiques (-6.6%). Les marchés de taux ont été marqués en janvier par une hausse des rendements obligataires et un aplatissement des courbes de taux. Le 10 ans US a progressé de 27 pb pour atteindre 1,78% contre 1,51% à la fin décembre. Le 10 ans allemand est repassé en territoire positif pour la première fois depuis 2019, il a progressé de 19 pb pour atteindre 0,01%. Dans ce contexte, nous avons adopté une approche prudente avec un niveau d'exposition aux actions en baisse sur le mois. Celle-ci s'établit à 76% à fin Janvier contre 78% un mois plus-tôt. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 5%. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et européens, est resté stable. La sensibilité aux taux d'intérêts reste inchangée à 1.5. Au final, après une année 2021 très largement positive, nous adoptons à court-terme une approche prudente. En effet, la résurgence du risque épidémique en fin d'année, dont les effets commencent à se faire ressentir sur la croissance, additionnée à l'incertitude liée à la réaction des banques centrales face à l'inflation et à l'instabilité géopolitique, notamment à la frontière ukrainienne, nous incitent à rester vigilant sur les actifs risqués.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Février 2022

Alors que les indicateurs économiques publiés début février ont montré une amélioration de l'activité, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a impacté l'ensemble des classes d'actifs et particulièrement les matières premières. Au cours du mois de février, les chiffres mensuels et les données de mobilité publié aux Etats-Unis ont indiqué une reprise de l'activité au cours du mois, après la décélération observée du fait de la propagation du variant Omicron. La zone euro a connu une situation similaire, après avoir atteint un creux de début à mi-janvier du fait, là encore, de la propagation du variant Omicron, les chiffres mensuels et les données de mobilité ont rebondi, signalant une nette reprise de l'activité. Si jusqu'à mi-février, l'inflation semblait au cours des préoccupations des investisseurs, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a remis le risque géopolitique au centre de l'échiquier. La mise en place rapide de sanctions par les pays occidentaux a fortement impacté le prix des actifs russes tandis que les cours de certaines matières premières, qui dépendent en partie des exportations russes, se sont hissés à des plus hauts. L'impact sur les marchés a été d'autant plus fort que le conflit vient ajouter un risque significatif de baisse de la croissance et de hausse de l'inflation pour les mois à venir, renforçant par conséquent les craintes de stagflation. L'inflation a, dans ce contexte, poursuivi sur sa dynamique avec, aux Etats-Unis, une progression de l'indice des prix à la consommation de 7.5% en janvier sur 12 mois. En zone euro, l'inflation s'est établit à 5.8% sur 12 mois en février. Comme attendu par le marché, J. Powell, Président de la Réserve fédérale, a indiqué se préparer à une série de hausses de taux, dont la première serait probablement de 0.25%, afin de faire face aux pressions inflationnistes. La BCE a elle adopté une approche plus prudente dans le calibrage de la normalisation de sa politique monétaire suite aux événements géopolitiques récents. Les marchés actions poursuivent la baisse de début d'annéeLe mois avait plutôt bien commencé en réaction aux publications de résultats des sociétés, mais les marchés ont baissé à partir du 10 Février lorsque les autorités américaines ont prévenu d'une invasion imminente russe de l'Ukraine. Sur le mois, le MSCI World AC baisse de -2.7%. Par région : l'Europe (-3.2%), les Etats-Unis (-3.1%), les émergents (-2.5%), le Japon (-1.2%) et le Pacific ex Japon (+0.2%). La baisse a été plus marquée en zone euro (-5.3%), notamment en Allemagne (-7.3%). Au sein des émergents, la zone EMEA (-6.3%) a été durement touchée, à commencer par la Russie (-36%).Le marché des taux au niveau mondial a connu une tendance mitigée. La première moitié du mois a enregistré de nouveaux sommets atteints par les rendements obligataires, avec des taux 10 ans allemands passant de niveaux stables à environ 0,3% et des taux 10 ans américains passant de 1,8 % à des niveaux supérieurs à 2 %. En deuxième partie de mois, l'escalade des tensions géopolitiques a conduit à une stabilisation dans un premier temps puis au retour brutal des rendements obligataires proches des niveaux de départ dans les derniers jours de février, suite à l'invasion de l'Ukraine. Dans ce contexte de regain brutal de volatilité nous avons poursuivi la réduction du risque global du portefeuille, entamée depuis le début de l'année. L'exposition aux actions a ainsi été réduite et s'establit à près de 74% en fin de mois contre 76% un mois plus-tôt. La réduction de notre exposition a concerné, en priorité, les actions de la zone euro. Notre exposition au crédit haut rendement a également été réduite. Là encore, la réduction de nos positions a principalement concerné les émetteurs européens. Sur ce segment, notre exposition est désormais limitée à 2.5%. Nous avons toutefois conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%.Du côté des obligations souveraines, nous avons allégé notre exposition aux emprunts de la zone euro core. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est en baisse à 1.4. En ce qui concerne les devises, nous avons conservé, dans cet environnement incertain, notre exposition au dollar américain à hauteur de 26%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 65%. Au final, nous restons conscients qu'une stabilisation sur le plan géopolitique nécessitera du temps et aura un impact marqué et à différents niveaux sur notre scénario. A court terme, la visibilité reste faible et la volatilité devrait persister sur l'ensemble des classes d'actifs. Ce qui pourra s'exprimer par de potentiels mouvements de sur-réactions de la part des investisseurs, à la hausse comme à la baisse. Nous maintenons donc notre positionnement relativement prudent et restons flexibles, aussi bien pour accentuer nos stratégies de couvertures que pour saisir des opportunités tactiques sur des marchés ciblés.

Mars 2022

Alors que la guerre en Ukraine commence à affecter la conjoncture économique, l'inflation poursuit son envolée, obligeant les banques centrales à resserrer leurs politiques monétaires. Au cours du mois de mars, les indicateurs de conjoncture montrent aux Etats-Unis, pour le premier trimestre, un niveau d'activité stable, le reflux de la vague Omicron permettant une hausse des dépenses dans les services. L'indicateur PMI composite préliminaire a progressé à un sommet de huit mois même si la hausse des prix de l'énergie pèse sur le consommateur américain. Les effets de la guerre en Ukraine pénalisent moins l'économie des États-Unis que celle de la zone euro où les indicateurs de conjoncture (ceux de l'OCDE, par exemple), montrent une décélération de l'activité. La confiance, celle des ménages français et allemand notamment,

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

s'est par ailleurs dégradée. Le climat des affaires s'est également détérioré appuyé par de nouvelles difficultés dans les chaînes d'approvisionnement et d'une pression haussière sur les prix. En Chine, l'Assemblée Nationale du Peuple (ANP) a confirmé que la stabilisation de la croissance, par le biais d'un policy-mix annoncé accommodant, sera une priorité. Toutefois, les dernières mesures de confinement mises en œuvre à Shanghai devraient une fois de plus compliquer la donne pour les autorités chinoises mais aussi pour la production mondiale avec sans doute de nouvelles ruptures dans les chaînes d'approvisionnement de biens intermédiaires. Malgré des prévisions revues à la hausse, l'inflation continue de surprendre par sa vigueur. Aux Etats-Unis, les anticipations sont désormais proches des 8% en glissement annuel tandis qu'en zone euro l'indice des prix à la consommation a atteint de nouveaux sommets, surtout du fait d'une nouvelle hausse des prix de l'énergie, le pic étant probablement encore à venir. Dans ce contexte, la Fed a annoncé une hausse de 0.25% de ses taux afin de lutter contre l'inflation. Le marché s'attend désormais à ce que cette augmentation précède d'autres hausses au cours des prochaines réunions du FOMC. En zone euro, la BCE a surpris les marchés en décidant d'accélérer la réduction de son programme d'achats d'actifs, tout en restant relativement modérée sur d'éventuelles hausses de taux à venir. Les marchés actions se stabilisent. Après deux mois de baisses consécutives, le MSCI World AC affiche pour la première fois depuis le début de l'année une performance mensuelle positive et reprend 2.3%. L'indice ne baisse plus que de -5.1% depuis le début de l'année. Le rebond profite à l'Amérique Latine (5.8%), au Pacific hors Japon (+4.2%), au Japon (+3.9%), aux Etats-Unis (+3.4%), à la Suisse (+1.5%) et au marché britannique (+1.3%). La zone euro (-0.8%) fait moins bien. Le marché des taux a été marqué en mars par une forte hausse des taux souverains. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a progressé de 61 pb pour atteindre 2.33%. Le taux du 10 ans allemand a également progressé de 62 pb pour atteindre 0.55% (rappelons que 100 pb = 1%). Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement neutre avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 74%. Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibre entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, nous avons renforcé notre positionnement sur les emprunts d'états italiens. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est en légère hausse à 1.5. Sur les devises, nous avons conservé notre exposition au dollar américain à hauteur de 25%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 66%. Au final, dans un environnement où les conséquences de la guerre en Ukraine, en particulier sur l'inflation, restent encore difficilement mesurables, nous maintenons une approche globalement prudente. Malgré la stabilisation récente des marchés, nous pensons effectivement qu'il est préférable de ne pas être surpoudré sur les actifs risqués, de maintenir des couvertures et de rester diversifié, en privilégiant les actifs les plus susceptibles de performer dans un univers inflationniste. Nous privilégions en outre des prises de position en valeur relative, principalement géographique en faveur des US contre Europe, région la plus impactée économiquement par la guerre. Enfin, les banques centrales, et leurs réactions, vont être scrutées de près. Les craintes d'un resserrement trop brutal de la politique monétaire et d'une potentielle récession qui en découlerait encouragent un biais prudent.

Avril 2022

Tandis que le conflit russe-ukrainien continue de peser sur l'économie mondiale et l'inflation, la gestion zéro COVID de la Chine vient ajouter un nouveau facteur de stress sur les marchés. Au cours du mois d'avril, la croissance du premier trimestre a surpris à la baisse aux Etats-Unis d'après les premières estimations réalisées. Les ménages américains ont maintenu un bon niveau de consommation malgré la pression exercée par les prix élevés de l'énergie et du carburant. Cette consommation s'est faite en partie via une réduction de l'épargne, ce qui est plutôt un signe de confiance de la part des ménages. De son côté la zone euro est plus impactée par la guerre en Ukraine. L'activité a en effet été freinée par la compression des revenus réels due à la flambée des prix de l'énergie. Les signaux plus récents (indices de confiance des entreprises et des ménages) ont montré une dégradation supplémentaire au début du deuxième trimestre, tandis que de nouvelles perturbations dans les chaînes manufacturières mondiales sont apparues. En Chine, la croissance du PIB au premier trimestre a été plus forte que prévue. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec précaution compte tenu de l'optimisme des données divulguées. La réduction des exportations de la Russie et de l'Ukraine et la perspective de futurs embargos continue de provoquer une forte hausse des prix des matières premières. Aux Etats-Unis, l'indice général d'inflation a atteint 8,5% sur 12 mois en mars tandis qu'en zone euro la hausse de l'indice général des prix à la consommation a été de 7,5% sur 12 mois en avril. Dans ce contexte, la FED a clairement communiqué son intention de relever vigoureusement ses taux directeurs et de rendre les conditions de politique monétaire moins accommodantes afin de resserrer les conditions de financement pour ralentir la demande alors que l'économie américaine est en surchauffe. En zone euro, certains membres du conseil des gouverneurs de la BCE ont annoncé une possible fin de son programme de

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

rachat d'actifs dès le début du troisième trimestre accompagnée d'une hausse des taux dès le mois de juillet. Les marchés actions de nouveau en net recul. Les marchés actions rechutent fortement sur le mois avec un MSCI World AC en baisse de -6,7%. La forte hausse des taux longs a largement pesé sur les valeurs de croissance tandis que les valeurs plus cycliques ont subi les craintes d'un resserrement des politiques monétaires. Cela se traduit géographiquement par une sous performance des Etats-Unis (-9,1%) en devise locale. En Europe, le marché britannique (+0,6%) et le marché suisse (-0,4%), plus défensifs, s'en sortent le mieux. Cela permet au MSCI Europe de ne reculer que de -1,2% malgré un recul de -3,6% de l'Allemagne et de -3,5% pour la Suède, marchés plus sensibles au cycle. Autres marchés cycliques, le Japon perd -2,7% et les marchés émergents -3,7%. Sur les marchés de taux, la hausse des rendements obligataires se poursuit. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a progressé de 60 pb pour atteindre 2,94%. Le taux des obligations souveraines allemandes à 10 ans a également progressé de 39 pb pour atteindre 0,94% (rappelons que 100 pb = 1%). Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement prudente avec un niveau d'exposition aux actions en baisse sur le mois à 72%. Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibre entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et de la zone « euro core » reste inchangé. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est stable à 1,4. Sur les devises, l'exposition au dollars US est en hausse à 28%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 62%. Au final, le ralentissement de la croissance, l'inflation et la géopolitique sont des thèmes qui continuent d'inquiéter les investisseurs. La gestion « Zero COVID » de la Chine est également venue ajouter un facteur de stress sur les marchés, notamment en raison des conséquences que cela pourrait avoir sur des chaînes d'approvisionnements déjà sous tension. La divergence des politiques monétaires entre les différentes zones géographiques a créé en outre de fortes disparités. Dans cet environnement présentant de nombreux facteurs d'incertitudes, nous maintenons, à court terme, notre approche prudente sur les actifs risqués et favorisons les Etats-Unis à l'Europe. Nous restons toutefois attentifs aux opportunités qui pourraient se présenter.

Mai 2022

Les craintes autour de la croissance s'intensifient dans un contexte où l'inflation ne faiblit pas. Au cours du mois de mai, la confiance des consommateurs s'est effritée aux Etats-Unis. La persistance d'une inflation élevée, portant notamment sur les dépenses peu compressibles d'alimentation ou d'énergie, réduit en effet les revenus réels des ménages et pénalise la consommation discrétionnaire. Le marché du travail reste solide et les Américains sont globalement optimistes quant à l'évolution de l'emploi à court terme. Cependant, un nombre croissant d'entre eux puisent tout de même dans leur épargne accumulée durant la pandémie pour maintenir leurs dépenses. Du côté des entreprises, l'indice des directeurs d'achats préliminaire (PMI composite flash) diminue, faisant état d'un ralentissement de l'activité aussi bien dans les services que dans l'industrie. La dynamique de l'activité tend s'affaiblir dans l'industrie comme dans les services. En zone euro, les indicateurs de confiance des entreprises et des consommateurs se sont de nouveau détériorés en raison de l'intensification des pressions inflationnistes et des craintes de perturbations prolongées du commerce mondial. Après une chute presque sans précédent de 12 points en mars, puis une nouvelle baisse en avril, l'enquête sur le sentiment économique de la Commission européenne s'est légèrement améliorée en mai. Elle reste cependant à des niveaux très faibles, observés uniquement pendant la crise financière mondiale, la crise de la zone euro et la crise du Covid. La légère baisse du PMI composite en mai suggère que l'activité résiste mieux que ce que l'on aurait pu craindre, mais le rebond des services pourrait s'essouffler au vu du contexte d'inflation élevée. En Chine, après la publication des données d'avril, qui ont révélé une détérioration généralisée de l'économie, la PBoC (Banque Populaire de Chine) a réduit ses taux plancher et de référence des prêts bancaires (LPR) de 20pb et 15pb (rappelons que 100 pb = 1%). Sur le front des prix, tous les signaux font état de pressions inflationnistes persistantes. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 8,3 % aux Etats-Unis en glissement annuel tandis qu'en zone euro, l'inflation a de nouveau accéléré en mai, atteignant un nouveau record historique à 8,1 % sur 12 mois (3,8% pour l'indice sous-jacent). Dans ce contexte, la Fed (Réserve Fédérale Américaine) a confirmé sa volonté de contenir les pressions inflationnistes et la BCE (Banque Centrale Européenne) a renforcé sa position. Christine Lagarde a jugé probable une hausse des taux dès juillet en indiquant que la première hausse des taux en zone euro pourrait intervenir "quelques semaines" après la fin des achats nets d'actifs. Les marchés actions restent dans le rouge. Sur le mois, le MSCI World AC finit sur une baisse de -0,5%. Les performances sont assez proches les unes des autres au niveau régional: Europe (-1%), Etats-Unis (-0,4%), Marchés Emergents (-0,5%), Japon (+0,9%) ; seul le Pacific-ex-Japan est en recul un peu plus marqué (-1,7%). Par pays, la Suisse consolide (-4,7%) alors que le marché britannique (+1%) et les marchés du sud (Espagne +3,3%, Portugal +2,7% et l'Italie +0,8%) continuent

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

sur leur lancée positive. Sur les marchés de taux, les rendements obligataires ont connu des trajectoires différentes. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a baissé de 9 pb pour atteindre 2.84% tandis que le taux du 10 ans allemand a progressé de 18 pb pour atteindre 1.12%. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement prudente avec un niveau d'exposition aux actions sur le mois à 70%-71%.

Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibre entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et de la zone « euro core » reste inchangé. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est stable à 1.4%. Sur les devises, l'exposition au dollars US est en baisse à 25%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 65%. Les risques géopolitiques restent présents et les préoccupations autour des thématiques de l'inflation et de la croissance restent centrales, aussi bien pour les banquiers centraux, les gouvernements que les investisseurs. Les impacts des pressions inflationnistes sur les perspectives bénéficiaires des entreprises nous paraissent par ailleurs être sous-estimés par les marchés. Au vu de ces nombreux facteurs d'incertitudes, nous pensons qu'il n'est pas opportun, à court terme, d'accroître le risque du portefeuille. Nous privilégions dans l'environnement actuel le renforcement de la diversification, avec une attention particulière à la sélection de valeurs.

Juin 2022

Les marchés actions restent orientés à la baisse face à l'accroissement des pressions stagflationnistes. Au cours du mois de juin, les pressions stagflationnistes (hausse de l'inflation et ralentissement de l'activité) se sont encore accrues dans les grandes économies développées. Aux Etats-Unis, La confiance des consommateurs s'est détériorée en raison de l'inflation persistante. Cette dernière s'est affichée à +8.6% sur le mois de mai, un plus haut de 40 ans. En Europe, l'inflation accélère également à 8,6%, sur un an, en juin ; alors que les perspectives de croissance se dégradent. La confiance des consommateurs a continué de se dégrader, atteignant un plus bas de 10 ans. Les indicateurs PMI se sont également affaiblis : bien que toujours au-dessus du seuil de 50, le PMI Composite de la zone euro a atteint son plus faible niveau depuis un an. Ces tendances sont aggravées par les tensions géopolitiques et la décision russe de restreindre l'approvisionnement de la région en gaz. En Chine, à l'inverse, la situation s'est améliorée du fait de la levée progressive des restrictions liées à la politique zéro-COVID. Les chiffres de mai/juin montrent une reprise régulière mais modérée. Dans ce contexte, la Réserve Fédérale américaine a relevé son taux directeur de 0,75% en juin, soit la plus forte hausse depuis 1994, et devrait poursuivre, à court terme, ce cycle de resserrement. De son côté, la Banque Centrale européenne s'apprête à relever ses taux directeurs en juillet, et a annoncé la création d'un instrument anti-fragmentation, dont la nature doit toutefois encore être précisée. Sur les marchés, les actions ont reculé au cours du mois tandis que les rendements obligataires ont touché de nouveaux points haut mi-juin avant de se replier. Le mois de juin est encore un mois de correction des marchés. Le MSCI World AC cède -7,6% sous l'effet d'un nouvel élan de hausse des taux longs qui sont passés de 2,85% au 31 mai à 3,0% au 30 juin après être montés jusqu'à 3,48%. Les Etats-Unis (-8,4%), qui y sont sensibles, en ont souffert. A l'inverse, les émergents (-5,1%), et notamment le marché chinois (+5,8%), ont le mieux résisté grâce à des espoirs d'amélioration de la conjoncture chinoise, de même que le Japon (-2,9% en devise locale) qui profite pour l'instant d'un Yen faible. La zone euro (-9,3%) n'a pas profité de ces éléments mais a en revanche souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent. La dernière semaine de juin a toutefois été marquée par une recul significatif des taux. Le 10 ans américain clôture le mois à 2,8% et le 10 ans allemand à 1,2%. Les investisseurs craignent un ralentissement brutal de la croissance. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement prudente avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 70%. Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibre entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et de la zone « euro core » reste inchangé. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est stable à 1.4%. Sur les devises, l'exposition au dollars US est en hausse à 28%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 62%. En Perspectives, nous nous attendons à ce que la deuxième partie de l'année fasse état de davantage de divergences entre pays en terme de croissance économique. Avec du côté des pays développés, une prédominance du risque de stagflation, alors qu'en Chine, un rebond est attendu, grâce au soutien des politiques chinoises à la réouverture. La thématique de l'inflation devrait rester au cœur des préoccupations des investisseurs et des banquiers centraux. L'inflation semblerait désormais s'approcher de son pic, mais devrait rester élevée, en lien avec la déglobalisation en marche, la persistance des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et les prix des matières premières.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Nous conserverons ainsi une approche prudente en termes d'exposition aux actifs risqués des marchés développés en particulier, dont les perspectives bénéficiaires nous paraissent encore très optimistes. La classe d'actif obligataire, quant à elle, retrouve du potentiel de gain, ce qui nous amène à réduire progressivement notre approche défensive à la sensibilité aux taux.

Sur la période sous revue du portefeuille OBJECTIF DYNAMISME, la performance est de -10,31%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O	168 761,26	512 279,83

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Modification Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 Siège social : 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005.

Ajout Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

Suppression L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « Disclosure ». L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Ajout Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe " do no significant harm " ou " DNSH "), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées. Nonobstant ce qui précède, le principe " ne pas nuire de manière significative " s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au compartiment qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie. Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là. Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs. A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Ajout Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement). Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

Modification Date de mise à jour du prospectus : 31 janvier 2022.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Informations spécifiques

#### OPC nourricier

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

#### Frais de gestion nourricier

Votre fonds est nourricier de l'OPC/compartiment LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE. Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,29% TTC, dont 0,92% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,37% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période).

#### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

#### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

#### Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

#### Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Contrairement à son maître, cet OPC ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

Les méthodes de calcul du ratio du risque global du maître sont :

#### *L'engagement.*

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 91,44%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 91,44%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remplacement du collatéral : 100%.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Informations réglementaires

#### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

##### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

##### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

##### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

#### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

#### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

#### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Politique de Rémunérations

#### **Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire**

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

#### **1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 400 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 168 546 202 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 111 175 491 euros, soit 66% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 57 370 712 euros, soit 34% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2021, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 20 947 570 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 29 collaborateurs au 31 décembre 2021), 14 896 957 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2021).

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### **2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinaires issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

#### **1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille**

##### *Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

##### *Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

#### **2. Fonctions commerciales**

##### *Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

##### *Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

### **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discréption entière de gestion de portefeuille.

### **Politique Charbon**

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Application en gestion passive :

#### • Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciaux ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

#### • Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciaux et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

### Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entiereté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étaillonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

\* Gestion active : hors OPC indiciaux et ETF contraints par leur indice de référence.

### Règlements SFDR et Taxonomie

#### Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

### Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG accrue des titres détenus (au moins 90% des titres font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

# **OBJECTIF DYNAMISME**

## **FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale**

**Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 juin 2022**

**OBJECTIF DYNAMISME**

FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE NOURRICIER  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMUNDI ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale nourricier OBJECTIF DYNAMISME relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale nourricier à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.....  
*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex*  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)



**pwc**

## OBJECTIF DYNAMISME

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



**pwc**

## OBJECTIF DYNAMISME

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2022.10.20 10:15:18 +0200

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Comptes annuels

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Actif au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>2 202 551,84</b>	<b>2 808 605,02</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>2 202 551,84</b>	<b>2 808 605,02</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>CRÉANCES</b>		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
<b>COMPTE FINANCIERS</b>		<b>0,29</b>
Liquidités		0,29
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 202 551,84</b>	<b>2 808 605,31</b>

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Passif au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 095 063,57	2 679 646,37
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	237,13	43,55
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	102 080,10	105 472,88
Résultat de l'exercice (a,b)	-3 587,21	13 299,82
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>2 193 793,59</b>	<b>2 798 462,62</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>8 752,56</b>	<b>10 142,69</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	8 752,56	10 142,69
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>5,69</b>	
Concours bancaires courants	5,69	
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 202 551,84</b>	<b>2 808 605,31</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Hors-Bilan au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b> Engagement sur marchés réglementés ou assimilés Engagement sur marché de gré à gré Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b> Engagement sur marchés réglementés ou assimilés Engagement sur marché de gré à gré Autres engagements		

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Compte de Résultat au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		0,19
Produits sur actions et valeurs assimilées		28 311,26
Produits sur obligations et valeurs assimilées	21 544,76	11 872,48
Produits sur titres de créances		228,32
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		228,32
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>21 544,76</b>	<b>40 412,25</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	5,29	7,66
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>5,29</b>	<b>7,66</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>21 539,47</b>	<b>40 404,59</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	25 097,63	25 274,41
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-3 558,16</b>	<b>15 130,18</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-29,05	-1 830,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-3 587,21</b>	<b>13 299,82</b>

# **OBJECTIF DYNAMISME**

## **FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale**

### **Annexes aux comptes annuels**

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### *OPC détenus :*

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### *Instruments financiers à terme :*

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### *Les Swaps :*

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds : FR0007060348 - OBJECTIF DYNAMISME : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### ***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

<b><i>Part</i></b>	<b><i>Affectation du résultat net</i></b>	<b><i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i></b>
Part OBJECTIF DYNAMISME	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 2. Évolution de l'actif net au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>2 798 462,62</b>	<b>2 628 620,37</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	163 312,54	160 437,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-488 814,32	-544 332,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	110 421,86	112 665,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-372 956,47	437 276,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>321 431,27</i>	<i>694 387,74</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-694 387,74</i>	<i>-257 111,25</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i></i>	<i></i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i></i>	<i></i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-13 074,48	-11 335,80
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 558,16	15 130,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 193 793,59</b>	<b>2 798 462,62</b>

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3. Compléments d'information

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b> Opérations de couverture Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b> OPC Maître Créances Comptes financiers <b>PASSIF</b> Dettes Comptes financiers <b>HORS-BILAN</b> Opérations de couverture Autres opérations								

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	8 752,56
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>8 752,56</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-8 752,56</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 132	163 312,54
Parts rachetées durant l'exercice	-6 561	-488 814,32
Solde net des souscriptions/rachats	-4 429	-325 501,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31 886	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.7. FRAIS DE GESTION

30/06/2022	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 097,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

30/06/2022	
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 202 551,84
Instruments financiers à terme	FR0012384766	LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O	2 202 551,84
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 202 551,84</b>

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	237,13	43,55
Résultat	-3 587,21	13 299,82
<b>Total</b>	<b>-3 350,08</b>	<b>13 343,37</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution		13 073,40
Report à nouveau de l'exercice		269,97
Capitalisation	-3 350,08	
<b>Total</b>	<b>-3 350,08</b>	<b>13 343,37</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	31 886	36 315
Distribution unitaire		0,36
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		68,49

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	102 080,10	105 472,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>102 080,10</b>	<b>105 472,88</b>
	30/06/2022	30/06/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	102 080,10	105 472,88
<b>Total</b>	<b>102 080,10</b>	<b>105 472,88</b>

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net en EUR	3 020 919,57	2 729 070,31	2 628 620,37	2 798 462,62	2 193 793,59
Nombre de titres	50 625	44 037	41 609	36 315	31 886
Valeur liquidative unitaire	59,67	61,97	63,17	77,06	68,80
+/- values nettes unitaire non distribuées	6,90	7,12			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			7,91	2,90	3,20
Distribution unitaire sur résultat		0,09	0,28	0,36	
Crédit d'impôt unitaire				0,001	
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01				-0,10

# OBJECTIF DYNAMISME

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O	EUR	17 980,015	2 202 551,84	100,40
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 202 551,84</b>	<b>100,40</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 202 551,84</b>	<b>100,40</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 202 551,84</b>	<b>100,40</b>
<b>Dettes</b>			-8 752,56	-0,40
<b>Comptes financiers</b>			-5,69	
<b>Actif net</b>			<b>2 193 793,59</b>	<b>100,00</b>
<b>Parts OBJECTIF DYNAMISME</b>	EUR		<b>31 886</b>	<b>68,80</b>

# **OBJECTIF DYNAMISME**

## **FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale**

### **Rapport annuel de l'OPC Maître**

RAPPORT  
ANNUEL  
JUIN 2022

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

**FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français**

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléataire de gestion comptable en titre

**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>4</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>16</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>18</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>20</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>26</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>31</b>
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Hors-Bilan	34
Compte de Résultat	36
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>37</b>
Règles et méthodes comptables	38
Evolution de l'Actif net	41
Compléments d'information	42
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	51
Inventaire	52
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	60
<b>Annexe(s)</b>	<b>61</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	62

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

**Code ISIN : (C/D) FR0007481817**

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

## Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés monétaires, obligataires et actions.

L'objectif de gestion est, sur un horizon de placement de 5 ans, la recherche de performance à travers une gestion flexible d'une allocation à dominante actions.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine l'allocation optimale en fonction des comportements des marchés, majoritairement via des OPC gérés par Amundi et ses partenaires. L'exposition actions (toutes zones géographiques, dont 30% sur les marchés émergents) varie entre 50% et 100% de votre portefeuille. Votre fonds peut investir dans des obligations publiques et privées. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation. L'exposition au risque de change peut représenter jusqu'à 75% de votre portefeuille.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.  
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net du FCP est réinvesti ou redistribué chaque année sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du FCP sont réinvesties ou redistribuées, sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon immédiate ; le FCR pourra néanmoins vous proposer une assurance-vie qui prévoit de retirer leur apport avant 5 ans.

## Profil de risque et de rendement

À risque plus faible

À risque plus élevé

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
  - Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
  - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Compte rendu d'activité

Juillet 2021

Des marchés actions portés par la poursuite de la reprise économique dans les pays développés, mais la situation est plus contrastée dans les économies émergentes. L'activité économique a continué de se renforcer en juillet aux Etats-Unis et en Zone Euro en particulier. Le PIB de la Zone Euro au 2ème trimestre a notamment enregistré une progression solide de +2% par rapport au 1er trimestre. L'amélioration concerne à la fois l'industrie et les services. En Zone Euro, les ventes au détail ont augmenté de 4,6% en mai (+9,0% sur un an), tandis que la production industrielle a fléchi de 1,0% mais a progressé de 20,5% sur un an. Aux Etats-Unis, les ventes au détail ont progressé de 0,6% en juin et la production industrielle a augmenté de 0,4% malgré les importantes perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement. A contrario, la croissance chinoise montre des signes de ralentissement et les perspectives de croissance ont été révisés à la baisse pour les pays d'Asie du Sud : (Thaïlande, Malaisie, Philippines et Indonésie) en raison d'un nombre élevé d'infections et de restrictions de mobilité nouvelles ou étendues. Les réponses des banquiers centraux contrastent tout autant, avec d'un côté la Banque Centrale Européenne et la Réserve Fédérale américaine qui restent accommodante, et les banquiers centraux de nombreuses économies émergentes qui ont procédé à des hausses de taux. L'inflation reste globalement élevée par rapport aux niveaux souhaités par les banques centrales, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Amérique Latine ou en Europe centrale. En Asie, toutefois, l'inflation se maintient à des niveaux généralement plus modérés. Sur les marchés actions, après +2,0% en juin, l'indice mondial MSCI World AC a poursuivi sur sa lancée en juillet (+0,6%) ; le regain de la pandémie étant contrebalancé par la résilience de l'économie, les très bons résultats d'entreprise et l'attitude toujours conciliante des banques centrales. Sur le plan géographique, les Etats-Unis ont progressé de +2,3%, suivis de l'Europe qui a enregistré +1,4%. Les émergents ont de leur côté sous-performé, enregistrant une baisse de -6,4% principalement du au décrochage du marché chinois (-14,1%). Il en a été de même pour le Japon (-2,4%) qui a souffert d'un regain de la pandémie dans la région de Tokyo. En ce qui concerne les marchés obligataires, le mois a été marqué par la poursuite de la baisse des rendements à long terme. Le bon du trésor américain à 10 ans est passé de 1,5% à 1,2% tandis que les emprunts d'états allemand et britanniques à 10 ans ont respectivement chuté de 27 pb et 16 pb. Les marchés du crédit se sont quant à eux montré globalement résilients face à la volatilité des rendements obligataires. Dans ce contexte, nous avons maintenu sur le mois de juillet une exposition stable aux actions, avec toutefois une poursuite de l'allègement du biais cyclique et valeurs décotées, au profit d'un renforcement progressif des valeurs de qualité. D'un point de vue géographique, nous avons procédé à une réduction de nos positions Zone Euro, suivie d'un renforcement des valeurs américaines. Du côté obligataire, notre exposition aux obligations souveraines est restée stable avec une part majoritaire d'actifs de la zone Euro « core ». Les positions en obligations d'entreprises sont également restées stables sur le mois, avec une exposition aussi bien sur le segment à haut rendement que sur les émetteurs de qualité, dits « Investment Grade ». La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts reste à 1,4 à fin juillet. Côté devises, nous conservons une exposition au Yen Japonais de 3% et au dollar américain en légère baisse à 26%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. En perspectives, nous conservons une approche globale constructive sur le moyen terme. Malgré les signes de stabilisations des niveaux de croissance et la modération de l'optimisme sur les marchés en comparaison au début d'année, nous pensons que le soutien des principaux banquiers et les fortes révisions à la hausse des perspectives de croissances bénéficiaires des entreprises augurent d'une bonne tenue du cycle économique, en particulier dans les économies développées qui conservent notre préférence en terme d'allocation géographique. Nous serons plus prudents s'agissant des pays émergents d'Asie, que nous sous-pondérons désormais dans notre portefeuille, du fait des performances moyennes de l'économie chinoise notamment.

Août 2021

Les actifs risqués poursuivent leur hausse malgré des signes de ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et en Chine. En zone Euro, le PIB au 2ème trimestre a progressé de +2% par rapport au trimestre précédent et l'activité économique a continué de croître à un rythme soutenu en août. Alors qu'aux Etats-Unis, les indices de confiances des directeurs d'achats (indices PMI) montrent des signes de décélérations, aussi bien dans l'industrie que dans les secteurs des services. La tendance au ralentissement se poursuit en Chine également.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les nouvelles restrictions liées à la résurgence des nouveaux cas de Covid, les inondations et le resserrement de la politique monétaire ont perturbé la reprise économique en cours, avec des répercussions importantes sur le secteur des services et l'activité manufacturière qui est tombée à son plus bas niveau depuis le début de la pandémie de Covid-19. S'agissant de l'inflation, celle-ci s'est maintenue au-dessus des cibles des banques centrales dans la plupart des pays. En zone Euro, l'inflation a augmenté à 2,2 % sur 12 mois en juillet ; et l'accélération s'est poursuivie aux Etats-Unis, l'inflation atteignant désormais +5,4% sur la même période. Dans ce contexte, de nouveau affecté par la propagation rapide du variant Delta et par les perturbations des chaînes d'approvisionnement ; la Réserve fédérale et la BCE sont restées très accommodantes, tandis que le fonds européen NGEU a commencé ses paiements aux Etats membres. La tendance est cependant tout autre du côté des banques centrales des pays émergents. Le Brésil, la Hongrie et la République tchèque ont poursuivi leur resserrement monétaire avec de nouvelles hausses de taux et de nouveaux pays ont rejoint le mouvement : la Corée du Sud, le Mexique et le Sri Lanka. Les marchés actions toujours dans le vert. Après +0,6% en juillet, le MSCI World AC a toutefois accéléré la cadence en août (+2,5%), les marchés puisant leur optimisme dans la résilience de l'économie qui s'est désormais accoutumée à vivre avec le virus, des résultats d'entreprises en très forte hausse et largement au-dessus des attentes, et une Fed qui, malgré son prochain « Tapering », devrait au final demeurer plutôt accommodante. La tendance de fond des marchés d'actions est ainsi demeurée haussière. C'est notamment le cas des marchés américains (+2,8%) et européens (+1,9%). Le Japon et les émergents se sont repris en août, avec respectivement +3,1% et +2,1% après un mois de juillet négatif. Les taux longs des obligations souveraines ont suivi une tendance à la hausse au cours du dernier mois, mais elles restent bien en deçà de leur niveau d'avant l'été. Le rendement de l'obligation Allemagne 10 ans avoisine -0,37% contre -0,15% début juillet. Le rendement de l'obligation américaine à 10 ans est proche des 1,3% contre 1,6% début juin. Dans ce contexte, nous avons maintenu sur le mois d'Août une exposition stable aux actions, avec une vue constructive qui se maintient en faveur des valeurs de qualité. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 76% à fin Août. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 4%. Du côté des obligations souveraines, nous conservons une part majoritaire de positions de la zone Euro « core » et dans une moindre mesure, nous détenons également des emprunts d'états américains, italiens et espagnols. La sensibilité aux taux d'intérêts reste stable à 1.4. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 26% et au Yen Japonais limitée à 2% et. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Au final, nous conservons un portefeuille proche de la neutralité en terme d'exposition aux actifs risqués. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire, les nouvelles moins reluisantes sur le plan économique et les divergences en termes de politiques monétaires, nous appellent à rester vigilants au vu des niveaux de valorisations globalement élevés. Par ailleurs, les pressions inflationnistes qui pourraient se montrer plus persistantes qu'attendues, plaident pour une perspective haussière pour les taux à moyen terme et nous conforter dans le maintien d'un niveau de sensibilité aux taux moins élevé en comparaison à l'allocation de début d'année.

### Septembre 2021

L'activité économique décélère sur fond de perturbations liées au variant Delta et des goulots d'étranglement dans les chaînes industrielles mondiales. Au cours du mois de septembre, l'activité économique a progressé aux Etats-Unis à un rythme toujours solide, quoiqu'en décélération. Les indicateurs PMI flash ont fait état d'une amélioration modérée du climat des affaires dans l'industrie comme dans les services, malgré les difficultés d'approvisionnement en produits intermédiaires. Le taux de chômage a baissé à 5,2 % en août, après 5,4 % de juillet, les entreprises continuant d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, l'activité économique a progressé à un rythme soutenu, ce qui, après le rythme élevé observé en juillet et août, devrait se traduire par un bon chiffre de croissance du PIB au T3. Cependant, les indicateurs à haute fréquence et les enquêtes de conjoncture se sont tassés, signalant un ralentissement modéré. Dans l'ensemble, l'activité du secteur privé est restée dynamique, profitant de l'assouplissement des restrictions anti-COVID au cours de l'été. Sur le marché du travail, le taux d'inactivité est resté élevé même si les régimes de protection de l'emploi ont continué de maintenir le taux de chômage à un niveau stable (7,5% en août). En Chine, le resserrement de la politique économique (notamment monétaire) et des soucis autour de la faillite de Evergrande ont perturbé la reprise économique en cours, avec de graves répercussions sur le secteur manufacturier où le PMI a plongé à 49,6 en septembre contre 50,1 en août. S'agissant de l'inflation, celle-ci s'est maintenue au-dessus des cibles des banques centrales dans la plupart des pays. En zone euro, l'inflation s'est envolée à 3% sur 12 mois en août et s'est établie à 5,3 % aux Etats-Unis sur la même période. Dans ce contexte, le resserrement monétaire de la Fed se confirme.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Si elle n'a pas encore fourni de calendrier détaillé concernant ses futures réductions d'achats de titres, la Fed a clairement laissé entendre que, sauf très mauvaise surprise sur le front de l'emploi, ces réductions seront annoncées en novembre. La BCE a de son côté confirmé sa politique monétaire expansionniste, annonçant une réduction modérée des achats effectués dans le cadre du programme PEPP au quatrième trimestre. Les marchés actions en repli après sept mois de hausse Après sept mois de hausse, l'indice MSCI World AC a baissé de 3,7% en septembre, ce qui réduit sa progression à +11,6% depuis le début de l'année. A l'exception du Japon (+3,7%), dopé par le changement prochain de 1er ministre, la plupart des marchés se sont repliés avec -3,1% en Europe et pour les Emergents, -4,8% aux Etats-Unis et jusqu'à -5,1% en Chine. Porté par un policy-mix très accommodant et des résultats d'entreprises très supérieurs aux attentes le marché avait jusqu'à récemment toujours fini par surmonter ces doutes. Mais depuis quelques semaines de nouvelles interrogations sont venues s'ajouter à celles préexistantes comme l'arrivée à son pic de la reprise, le caractère plus ou moins transitoire des hausses de prix, le prochain resserrement de la Fed, le variant Delta. Aussi, même si la visibilité devrait s'améliorer d'ici quelques mois, les marchés ayant jusque-là battu record sur record, les investisseurs ont préféré prendre une partie de leurs bénéfices. Les taux longs des obligations souveraines ont poursuivi leur tendance à la hausse au cours du dernier mois. Le 10 ans US a progressé de près de 20 pb pour atteindre 1,5% contre 1,3% à la fin août. La hausse du 10 ans allemand a été moins forte : + 15 pb pour atteindre -0,22% contre -0,37% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons maintenu sur le mois une exposition stable aux actions. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 77% à fin Septembre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 5%. Du côté des obligations souveraines, nous conservons une part majoritaire de positions de la zone Euro « core » et dans une moindre mesure, nous détenons également des emprunts d'états américains, italiens et espagnols. La sensibilité aux taux d'intérêts reste stable à 1.4. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 26% et au Yen Japonais limitée à 2% et. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Au final, nous adoptons un biais légèrement prudent. Les pics de croissance qui semblent avoir été atteint ces dernières semaines, conjugués à des phénomènes inflationnistes persistants, ont assombri la visibilité du marché sur les mois à venir. Le resserrement monétaire probable à venir en Europe et aux Etats-Unis devrait également continuer d'alimenter la hausse de la volatilité et entretenir un climat d'incertitudes à court terme.

Octobre 2021

L'activité économique évolue de façon disparate selon les zones géographiques, dans un contexte où l'inflation persiste et où la volatilité des rendements obligataires s'accroît. Au cours du mois d'octobre, l'activité économique a repris de la vigueur aux États-Unis après le ralentissement observé au cours du mois de septembre. Les indicateurs PMI flash récemment publiés ont montré que l'activité des entreprises du secteur privé a continué de se renforcer à la fois dans le secteur manufacturier et dans celui des services, même si le premier a dû compter avec les importantes perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement. Le taux de chômage s'est établi à 4,8 % en septembre, en baisse par rapport au niveau de 5,2 % observé en août, les entreprises ayant continué d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, le chiffre du PIB du T3 a confirmé une forte reprise. Cependant, les enquêtes de conjoncture et les chiffres mensuels portant sur septembre ont signalé une décélération au fur et à mesure que l'économie se rapproche de ses niveaux d'avant Covid. La pression sur le marché du travail est restée élevée mais les régimes de protection de l'emploi ont continué de maintenir le taux de chômage stable à 7,5 % en août. Les perspectives de croissances des émergents se sont de nouveau détériorées en octobre, non seulement en Chine mais aussi de façon généralisée. Cette baisse des prévisions s'explique principalement par le ralentissement du secteur du logement, les restrictions de consommation d'énergie et la pénurie globale de semi-conducteurs. S'agissant de l'inflation, celle-ci s'est maintenue au-dessus des cibles des banques centrales dans la plupart des pays. En zone euro, l'inflation s'est accélérée à 4,1 % en octobre selon une première estimation et s'est établie aux Etats-Unis à 5,4 % sur 12 mois en septembre. Dans ce contexte, la FED, qui doit se réunir au début du mois de Novembre, devrait annoncer un premier resserrement de sa politique monétaire tandis qu'au cours de son comité de politique monétaire d'octobre, la BCE n'a pas fait d'annonce majeure. Elle avait en effet déjà fait savoir qu'elle ne dévoilerait qu'en décembre sa stratégie pour 2022. Après une pause au mois de Septembre les marchés actions reprennent leur marche en avant. L'indice MSCI World AC a retrouvé le chemin de la hausse en octobre (+4,9%), ce qui porte sa progression à +17,0% depuis le début de l'année. Alors que septembre avait été marqué par de multiples interrogations, le marché est redevenu plus optimiste suite à des résultats d'entreprises meilleurs que prévu.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

A l'exception du Japon qui a baissé ce mois-ci (-1,3%) après s'être singularisé en septembre (+3,7%) suite au changement de 1er ministre, les autres marchés développés se sont repris en octobre avec notamment une très belle performance des Etats-Unis (+6,9%) et de la Zone Euro (+4,0%). Les émergents ont également progressé (+0,8%) mais de façon plus limitée et plus hétérogène ; les hausses en Chine (+3,0%) et en EMEA (+2,2%) étant partiellement compensées par les décrochages en Amérique latine (-3,5%) et en Corée (-3,6%). Alors que le marché redoutait un tassement des marges suite à la flambée des coûts et aux problèmes d'approvisionnement, cette bonne résistance d'ensemble a apaisé ces inquiétudes. Les taux longs des obligations souveraines ont poursuivi leur tendance à la hausse au cours du dernier mois. Le 10 ans US a progressé de près de 7 pb pour atteindre 1,56% contre 1,49% à la fin septembre. La hausse du 10 ans allemand a été moins forte : + 11 pb pour atteindre -0,11% contre -0,22% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons adopté une approche globalement neutre en maintenant un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 77% à fin Octobre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 5%. Du côté des obligations souveraines, nous conservons une part majoritaire de positions de la zone Euro « core » et dans une moindre mesure, nous détenons également des emprunts d'états américains. La sensibilité aux taux d'intérêts reste stable à 1,4. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 27% et au Yen Japonais limitée à 2% et. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Au final, après un mois de septembre marqué par une baisse des marchés actions sur fond d'incertitudes autour d'un ralentissement de la croissance, d'une inflation persistante et l'amorce d'un resserrement monétaire, nous privilégions un biais neutre sur notre portefeuille. Bien que l'optimisme soit revenu sur les marchés, ces thèmes devraient en effet continuer d'alimenter le narratif des marchés dans les mois à venir, nous appelant à rester vigilant en l'approche de cette fin d'année qui a été globalement très positive pour les marchés actions.

### Novembre 2021

Malgré la publication de chiffres économiques encourageant, l'apparition du variant Omicron en fin de mois a très largement pesé sur la dynamique des marchés. Au cours du mois de novembre, les chiffres publiés aux Etats-Unis ont fait état d'une reprise économique de plus en plus forte. Les indicateurs PMI flash, en particulier, ont confirmé une nouvelle hausse de l'activité manufacturière, tandis que le volume d'affaires des services est resté très dynamique. Les perturbations du commerce international restent cependant un frein. Le taux de chômage s'est établi à 4,6 % en octobre, en baisse par rapport au niveau de 4,8 % observé en septembre. Dans la zone euro, la conjoncture s'est améliorée, comme en témoigne la majorité des indicateurs et enquêtes de conjoncture. Le climat des affaires s'est redressé après le ralentissement d'octobre, le secteur industriel comme celui des services signalant des hausses d'activité. Cependant, les graves perturbations des chaînes internationales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires continuent de peser sur la production, plafonnant l'activité manufacturière. Le marché du travail continue de s'améliorer, malgré d'importantes pénuries de main d'œuvre. Le taux de chômage est passé de 7,5 % en août à 7,4 % en septembre. Les perspectives de croissances des émergents restent mitigées. En Chine, les chiffres économiques d'octobre ont été globalement meilleurs que prévu, même s'ils montrent une reprise fragile. Le rebond des ventes au détail a été principalement alimenté par la hausse de l'inflation, tandis que le ralentissement du secteur du logement a été plus marqué. S'agissant de l'inflation, celle-ci a poursuivi son accélération. En zone euro, l'inflation a atteint 4,9% en novembre selon son estimation préliminaire et s'est établie aux Etats-Unis à 6,2 % sur 12 mois en octobre. Dans ce contexte, J. Powell, le président de la FED qui vient d'être confirmé pour un second mandat, a mis fin à l'idée d'une inflation « transitoire », affirmant que « le risque d'une inflation persistante a grandi ». La BCE est également embarrassée par l'évolution de l'inflation. Cependant, Christine Lagarde voit l'inflation refluer à partir de janvier. Les prochains comités de la Fed (15 décembre) et de la BCE (16 décembre) seront cruciaux pour les investisseurs. Les marchés actions en repli malgré un bon début de mois. L'indice MSCI World AC a cédé du terrain lors des deux dernières semaines pour clôturer finalement à -1,8% sur l'ensemble du mois. Alors que le marché était reparti de l'avant en octobre suite à des résultats d'entreprises bien meilleurs que prévu, l'inflation et la réurgence du risque épidémique ont perturbé l'ensemble des zones géographiques. Dans ce contexte, alors que le marché américain faisait preuve d'une relative résistance avec une baisse de -1,1%, le Japon (-2,9%), les Emergents (-3,3%) et la Zone Euro (-3,4% dont -3,9% en Allemagne) ont sous-performé. Si le marché redoutait un tassement des marges suite à la flambée des coûts et aux problèmes d'approvisionnement, cette bonne résistance d'ensemble a apaisé ces inquiétudes. Les craintes générées par le nouveau variant omicron ont également pesé sur les marchés de taux.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les taux longs des obligations souveraines ont baissé aux Etats-Unis et dans la zone Euro. Le 10 ans US a baissé de 10 pb pour atteindre 1,46% contre 1,56% à la fin octobre. Le 10 ans allemand a chuté de 23 pb pour atteindre -0,34% contre -0,11% un mois plus tôt. Dans ce contexte, nous avons conservé une approche globalement neutre en maintenant un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 77% à fin Novembre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 4%. Du côté des obligations souveraines, nous avons allégé nos positions de la zone Euro « core » au profit d'emprunts d'états italiens et américains. La sensibilité aux taux d'intérêts est en légère hausse à 1.6. En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition au dollar américain qui s'élève à 27%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro. Dans ce contexte de ralentissement de la dynamique de croissance sur fond d'incertitudes liées à la pandémie de Covid-19 et avec la persistance de l'inflation à des niveaux élevés, nous maintenons une large diversification des actifs au sein de notre portefeuille et restons à court terme à l'affût des opportunités qui pourraient se présenter parmi les valeurs décotées, de qualité et de rendement notamment. Nous restons par ailleurs défensifs et flexibles sur les obligations au vu de l'accroissement de la volatilité sur ce segment.

### Décembre 2021

L'inflation oblige les banques centrales à réagir alors que les indices actions clôturent l'année quasiment au plus haut. Au cours du mois de décembre, l'activité économique est restée bien orientée aux Etats-Unis. Les indicateurs PMI flash ont fait état d'une poursuite de l'amélioration du climat des affaires dans le secteur privé, quoiqu'à un rythme légèrement inférieur à celui de novembre. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement sont restées importantes, malgré quelques signes d'amélioration progressive. Le taux de chômage s'est établi à 4,2 % en novembre, en baisse par rapport au niveau de 4,6 % observé en octobre, les entreprises continuant d'augmenter leurs effectifs. Dans la zone euro, l'activité économique s'est ralentie en décembre, affectée par la multiplication des cas de Covid-19 et la progression du variant Omicron. Les indicateurs flash PMI ont confirmé une décélération de l'activité dans les services, la consommation étant affectée. Les graves perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires ont continué de peser sur le secteur industriel. Le taux de chômage est passé de 7,4 % en septembre à 7,3 % en octobre. En Chine, les responsables politiques chinois ont créé la surprise en renouant avec une politique monétaire largement accommodante et en indiquant que la stabilité de la croissance serait la priorité de leur politique en 2022. S'agissant de l'inflation, celle-ci a poursuivi son accélération. En zone euro, l'inflation a atteint 4,9% en novembre et s'est établie aux Etats-Unis à 6,8 % sur 12 mois. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a annoncé un doublement du rythme de réduction de ses achats d'actifs (réduction portée à 30 milliards de dollars par mois à partir de janvier), l'arrêt du programme d'achats nets étant prévu en mars. Dans le même temps, la Banque centrale européenne veut mettre fin à ses mesures d'urgence liées à la pandémie tout en maintenant une stratégie de « backstop » (les titres arrivant à maturité pourront être réinvestis librement par classe d'actifs et par juridiction). Les achats nets diminueront progressivement de 90 milliards d'euros par mois en 2021 à 20 milliards en octobre 2022. Les marchés actions concluent l'année proche de leurs plus hauts. Le mois de décembre aura été propice aux actions qui s'adjugent une hausse de 4,9% au niveau de l'indice MSCI World AC, effaçant la petite baisse du mois de novembre et terminant pratiquement au plus haut de l'année. Ce dernier mouvement de hausse aura surtout profité aux marchés développés et notamment à l'Europe (+5,1%) qui progresse davantage que le marché américain sur le mois (+3,6%) et que le Japon (+3,2%). A l'image de l'année 2021, le Pacific hors Japon (+1,4%) et les marchés émergents (+1,2%) ont plus de mal, surtout la Chine qui recule (-3,2%). Le mois de décembre a été marqué par une forte volatilité des rendements obligataires. Les taux des emprunts d'états à 10 ans américains et allemands sont toutefois restés stables sur le mois, avec respectivement +2 pb et -1pb. Dans ce contexte, nous avons conservé une approche globalement positive avec un niveau d'exposition aux actions en légère hausse sur le mois. L'exposition totale actions s'établit ainsi à 78% à fin décembre. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 4%. Du côté des obligations souveraines, nous avons procédé à une légère réduction de nos positions sur les emprunts d'états américains et italiens, en parallèle du renforcement de la zone Euro « core ». Au final, la sensibilité aux taux d'intérêts est en légère baisse à 2.5. L'année 2022, quant à elle, s'annonce plus nuancée suite à la récente résurgence du risque épidémique. L'inflation, et sa gestion par les différentes banques centrales va également rester au cœur des préoccupations des investisseurs, dans un contexte où les niveaux de croissances devraient se normaliser, et où plusieurs hausses de taux sont désormais attendues par les marchés.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Nous maintenons dans ce contexte un portefeuille largement diversifié et restons pour autant investis sur les marchés actions ; car malgré des niveaux de croissances en baisses, ceux-ci devraient rester au-dessus de leurs potentiels. Nous sommes plus particulièrement positifs sur les valeurs de qualité. Nous pensons que la capacité de ces entreprises à répercuter la hausse des coûts sur les prix, leur permettra de limiter l'impact des pressions inflationnistes sur leurs perspectives bénéficiaires. Nous sommes également positifs sur certains segments cycliques décotés tels que les financières, les matières premières et les matériaux. Par ailleurs, les économies des marchés développés devraient continuer de bénéficier des mesures de soutiens délivrées par les états et les banques centrales, malgré les perspectives haussières anticipées pour les taux. Nous conservons dans ce contexte une sensibilité aux taux d'intérêts inférieure aux niveaux de début d'année 2021, mais restons investis en obligations souveraines des pays périphériques de la zone Euro tels que l'Italie et l'Espagne, et en obligations d'entreprises, dans une optique de recherche de rendement ; avec toutefois une vigilance accrue vis-à-vis de la qualité et la liquidité des actifs sélectionnés.

### Janvier 2022

Le variant Omicron ralenti la reprise économique tandis que l'inflation, qui atteint des plus hauts, pèse sur la dynamique des marchés actions et obligataires. Au cours du mois de décembre, les indicateurs à haute fréquence publié aux Etats-Unis ont montré une décélération de l'activité et de la mobilité durant la dernière partie de décembre et début janvier, probablement en raison de la propagation du variant Omicron. Par ailleurs, la production industrielle a légèrement diminué et le taux d'utilisation des capacités s'est réduit. Les ventes au détail ont été particulièrement faibles en décembre, ce qui a entraîné une augmentation des stocks des détaillants. Dans la zone euro, l'activité économique a ralenti en décembre et en janvier, comme en témoignent les indicateurs à haute fréquence et les données sur la mobilité. La propagation du variant Omicron a en effet conduit à l'instauration de nouvelles mesures de restrictions. Après une bonne résistance en décembre, les indicateurs PMI ont fléchi en janvier, surtout dans les services, tout en se maintenant en zone d'expansion. Les chiffres du PIB, publiés fin janvier, ont montré que la croissance de l'économie de la zone euro a été nettement moins forte au T4 2021 qu'au T3, du fait d'une contraction de 0,7 % en Allemagne et d'une décélération en France, en Italie et en Espagne. En Chine, la croissance est ressortie à 4% sur un an au T4 2021, mieux que prévu par le consensus (3,3%). Toutefois, l'épidémie d'Omicron complique le chemin de la reprise et pourrait réduire la croissance pour cette année de quelques points de pourcentage. Afin de limiter l'impact de l'épidémie sur la croissance, la PBoC a, et va continuer, d'assouplir sa politique monétaire. S'agissant de l'inflation, celle-ci a encore augmenté à 7,0 % en glissement annuel en décembre aux Etats-Unis, l'inflation sous-jacente progressant, pour sa part, de 5,5 %. En zone euro, l'inflation globale a atteint 5 % en glissement annuel en décembre, avec une inflation sous-jacente à 2,6 %. Dans ce contexte, la Réserve fédérale (Fed) a durci sa communication, le FOMC indiquant clairement que la politique monétaire sera resserrée plus rapidement qu'anticipé auparavant, en raison des inquiétudes croissantes concernant l'inflation. La Fed anticipe de monter les taux au moins trois fois cette année et de réduire la taille de son bilan. Par ailleurs, les niveaux élevés d'inflation dans la zone euro vont également donner des arguments aux membres « faucons » du conseil des gouverneurs de la BCE pour monter les taux. Les marchés actions démarrent l'année en baisse Le premier mois de l'année se solde par une baisse assez marquée de -4.6% pour le MSCI World AC. Les séances auront été animées suite à la décision de la Fed d'accélérer son plan de retrait du soutien à l'économie. Les incertitudes sur l'intensité de ce retrait se sont aussi combinées à la crise ukrainienne et à l'impact d'Omicron sur la croissance économique. Cela s'est traduit par une contreperformance notable du marché américain (-5.7%). A part le marché britannique (+1.8%), plus défensif, l'ensemble des régions ressortent dans le rouge : le Japon (-5.0%), le Pacific ex Japan (-3.7%) la zone euro (-3.6%), les émergents (-1.8%). Au sein des émergents, le Latam a profité (+4.0%) du rebond des matières premières, mais la Russie a chuté à cause des tensions géopolitiques (-6.6%). Les marchés de taux ont été marqués en janvier par une hausse des rendements obligataires et un aplatissement des courbes de taux. Le 10 ans US a progressé de 27 pb pour atteindre 1,78% contre 1,51% à la fin décembre. Le 10 ans allemand est repassé en territoire positif pour la première fois depuis 2019, il a progressé de 19 pb pour atteindre 0,01%. Dans ce contexte, nous avons adopté une approche prudente avec un niveau d'exposition aux actions en baisse sur le mois. Celle-ci s'établit à 76% à fin Janvier contre 78% un mois plus-tôt. Nous avons également conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes avec une répartition équilibrée entre entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%, et crédit à haut rendement avec un poids de 5%. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et européens, est resté stable. La sensibilité aux taux d'intérêts reste inchangée à 1.5. Au final, après une année 2021 très largement positive, nous adoptons à court-terme une approche prudente.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En effet, la résurgence du risque épidémique en fin d'année, dont les effets commencent à se faire ressentir sur la croissance, additionnée à l'incertitude liée à la réaction des banques centrales face à l'inflation et à l'instabilité géopolitique, notamment à la frontière ukrainienne, nous incitent à rester vigilant sur les actifs risqués.

Février 2022

Alors que les indicateurs économiques publiés début février ont montré une amélioration de l'activité, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a impacté l'ensemble des classes d'actifs et particulièrement les matières premières. Au cours du mois de février, les chiffres mensuels et les données de mobilité publié aux Etats-Unis ont indiqué une reprise de l'activité au cours du mois, après la décélération observée du fait de la propagation du variant Omicron. La zone euro a connu une situation similaire, après avoir atteint un creux de début à mi-janvier du fait, là encore, de la propagation du variant Omicron, les chiffres mensuels et les données de mobilité ont rebondi, signalant une nette reprise de l'activité. Si jusqu'à mi-février, l'inflation semblait au cœur des préoccupations des investisseurs, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a remis le risque géopolitique au centre de l'échiquier. La mise en place rapide de sanctions par les pays occidentaux a fortement impacté le prix des actifs russes tandis que les cours de certaines matières premières, qui dépendent en partie des exportations russes, se sont hissés à des plus hauts. L'impact sur les marchés a été d'autant plus fort que le conflit vient ajouter un risque significatif de baisse de la croissance et de hausse de l'inflation pour les mois à venir, renforçant par conséquent les craintes de stagflation. L'inflation a, dans ce contexte, poursuivi sur sa dynamique avec, aux Etats-Unis, une progression de l'indice des prix à la consommation de 7.5% en janvier sur 12 mois. En zone euro, l'inflation s'est établit à 5.8% sur 12 mois en février. Comme attendu par le marché, J. Powell, Président de la Réserve fédérale, a indiqué se préparer à une série de hausse de taux, dont la première serait probablement de 0.25%, afin de faire face aux pressions inflationnistes. La BCE a elle adopté une approche plus prudente dans le calibrage de la normalisation de sa politique monétaire suite aux événements géopolitiques récents. Les marchés actions poursuivent la baisse de début d'année. Le mois avait plutôt bien commencé en réaction aux publications de résultats des sociétés, mais les marchés ont baissé à partir du 10 Février lorsque les autorités américaines ont prévenu d'une invasion imminente russe de l'Ukraine. Sur le mois, le MSCI World AC baisse de -2.7%. Par région : l'Europe (-3.2%), les Etats-Unis (-3.1%), les émergents (-2.5%), le Japon (-1.2%) et le Pacific ex Japon (+0.2%). La baisse a été plus marquée en zone euro (-5.3%), notamment en Allemagne (-7.3%). Au sein des émergents, la zone EMEA (-6.3%) a été durement touchée, à commencer par la Russie (-36%). Le marché des taux au niveau mondial a connu une tendance mitigée. La première moitié du mois a enregistré de nouveaux sommets atteints par les rendements obligataires, avec des taux 10 ans allemands passant de niveaux stables à environ 0,3% et des taux 10 ans américains passant de 1,8 % à des niveaux supérieurs à 2 %. En deuxième partie de mois, l'escalade des tensions géopolitiques a conduit à une stabilisation dans un premier temps puis au retour brutal des rendements obligataires proches des niveaux de départ dans les derniers jours de février, suite à l'invasion de l'Ukraine. Dans ce contexte de regain brutal de volatilité nous avons poursuivi la réduction du risque global du portefeuille, entamée depuis le début de l'année. L'exposition aux actions a ainsi été réduite et s'establit à près de 74% en fin de mois contre 76% un mois plus-tôt. La réduction de notre exposition a concerné, en priorité, les actions de la zone euro. Notre exposition au crédit haut rendement a également été réduite. Là encore, la réduction de nos positions a principalement concerné les émetteurs européens. Sur ce segment, notre exposition est désormais limitée à 2.5%. Nous avons toutefois conservé en portefeuille notre exposition aux obligations d'entreprises européennes des meilleures notations, dites « Investment Grade » que nous détenons à hauteur de 3%. Du côté des obligations souveraines, nous avons allégé notre exposition aux emprunts de la zone euro core. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est en baisse à 1.4. En ce qui concerne les devises, nous avons conservé, dans cet environnement incertain, notre exposition au dollar américain à hauteur de 26%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 65%. Au final, nous restons conscients qu'une stabilisation sur le plan géopolitique nécessitera du temps et aura un impact marqué et à différents niveaux sur notre scénario. A court terme, la visibilité reste faible et la volatilité devrait persister sur l'ensemble des classes d'actifs. Ce qui pourra s'exprimer par de potentiels mouvements de sur-réactions de la part des investisseurs, à la hausse comme à la baisse. Nous maintenons donc notre positionnement relativement prudent et restons flexibles, aussi bien pour accentuer nos stratégies de couvertures que pour saisir des opportunités tactiques sur des marchés ciblés.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Mars 2022

Alors que la guerre en Ukraine commence à affecter la conjoncture économique, l'inflation poursuit son envolée, obligeant les banques centrales à resserrer leurs politiques monétaires. Au cours du mois de mars, les indicateurs de conjoncture montrent aux Etats-Unis, pour le premier trimestre, un niveau d'activité stable, le reflux de la vague Omicron permettant une hausse des dépenses dans les services. L'indicateur PMI composite préliminaire a progressé à un sommet de huit mois même si la hausse des prix de l'énergie pèse sur le consommateur américain. Les effets de la guerre en Ukraine pénalisent moins l'économie des États-Unis que celle de la zone euro où les indicateurs de conjoncture (ceux de l'OCDE, par exemple), montrent une décélération de l'activité. La confiance, celle des ménages français et allemand notamment, s'est par ailleurs dégradée. Le climat des affaires s'est également détérioré appuyé par de nouvelles difficultés dans les chaînes d'approvisionnement et d'une pression haussière sur les prix. En Chine, l'Assemblée Nationale du Peuple (ANP) a confirmé que la stabilisation de la croissance, par le biais d'un policy-mix annoncé accommodant, sera une priorité. Toutefois, les dernières mesures de confinement mises en œuvre à Shanghai devraient une fois de plus compliquer la donne pour les autorités chinoises mais aussi pour la production mondiale avec sans doute de nouvelles ruptures dans les chaînes d'approvisionnement de biens intermédiaires. Malgré des prévisions revues à la hausse, l'inflation continue de surprendre par sa vigueur. Aux Etats-Unis, les anticipations sont désormais proches des 8% en glissement annuel tandis qu'en zone euro l'indice des prix à la consommation a atteint de nouveaux sommets, surtout du fait d'une nouvelle hausse des prix de l'énergie, le pic étant probablement encore à venir. Dans ce contexte, la Fed a annoncé une hausse de 0.25% de ses taux afin de lutter contre l'inflation. Le marché s'attend désormais à ce que cette augmentation précède d'autres hausses au cours des prochaines réunions du FOMC. En zone euro, la BCE a surpris les marchés en décidant d'accélérer la réduction de son programme d'achats d'actifs, tout en restant relativement modérée sur d'éventuelles hausses de taux à venir. Les marchés actions se stabilisent. Après deux mois de baisses consécutives, le MSCI World AC affiche pour la première fois depuis le début de l'année une performance mensuelle positive et reprend 2.3%. L'indice ne baisse plus que de -5.1% depuis le début de l'année. Le rebond profite à l'Amérique Latine (5.8%), au Pacific hors Japon (+4.2%), au Japon (+3.9%), aux Etats-Unis (+3.4%), à la Suisse (+1.5%) et au marché britannique (+1.3%). La zone euro (-0.8%) fait moins bien. Le marché des taux a été marqué en mars par une forte hausse des taux souverains. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a progressé de 61 pb pour atteindre 2.33%. Le taux du 10 ans allemand a également progressé de 62 pb pour atteindre 0.55% (rappelons que 100 pb = 1%). Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement neutre avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 74%. Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibre entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, nous avons renforcé notre positionnement sur les emprunts d'états italiens. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est en légère hausse à 1.5. Sur les devises, nous avons conservé notre exposition au dollar américain à hauteur de 25%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 66%. Au final, dans un environnement où les conséquences de la guerre en Ukraine, en particulier sur l'inflation, restent encore difficilement mesurables, nous maintenons une approche globalement prudente. Malgré la stabilisation récente des marchés, nous pensons effectivement qu'il est préférable de ne pas être surpondéré sur les actifs risqués, de maintenir des couvertures et de rester diversifié, en privilégiant les actifs les plus susceptibles de performer dans un univers inflationniste. Nous privilégions en outre des prises de position en valeur relative, principalement géographique en faveur des US contre Europe, région la plus impactée économiquement par la guerre. Enfin, les banques centrales, et leurs réactions, vont être scrutées de près. Les craintes d'un resserrement trop brutal de la politique monétaire et d'une potentielle récession qui en découlerait encouragent un biais prudent.

Avril 2022

Tandis que le conflit russe-ukrainien continue de peser sur l'économie mondiale et l'inflation, la gestion zéro COVID de la Chine vient ajouter un nouveau facteur de stress sur les marchés. Au cours du mois d'avril, la croissance du premier trimestre a surpris à la baisse aux Etats-Unis d'après les premières estimations réalisées. Les ménages américains ont maintenu un bon niveau de consommation malgré la pression exercée par les prix élevés de l'énergie et du carburant. Cette consommation s'est faite en partie via une réduction de l'épargne, ce qui est plutôt un signe de confiance de la part des ménages. De son côté la zone euro est plus impactée par la guerre en Ukraine. L'activité a en effet été freinée par la compression des revenus réels due à la flambée des prix de l'énergie.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les signaux plus récents (indices de confiance des entreprises et des ménages) ont montré une dégradation supplémentaire au début du deuxième trimestre, tandis que de nouvelles perturbations dans les chaînes manufacturières mondiales sont apparues. En Chine, la croissance du PIB au premier trimestre a été plus forte que prévue. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec précaution compte tenu de l'optimisme des données divulguées. La réduction des exportations de la Russie et de l'Ukraine et la perspective de futurs embargos continue de provoquer une forte hausse des prix des matières premières. Aux Etats-Unis, l'indice général d'inflation a atteint 8,5% sur 12 mois en mars tandis qu'en zone euro la hausse de l'indice général des prix à la consommation a été de 7,5% sur 12 mois en avril. Dans ce contexte, la FED a clairement communiqué son intention de relever vigoureusement ses taux directeurs et de rendre les conditions de politique monétaire moins accommodantes afin de resserrer les conditions de financement pour ralentir la demande alors que l'économie américaine est en surchauffe. En zone euro, certains membres du conseil des gouverneurs de la BCE ont annoncé une possible fin de son programme de rachat d'actifs dès le début du troisième trimestre accompagnée d'une hausse des taux dès le mois de juillet. Les marchés actions de nouveau en net recul. Les marchés actions rechutent fortement sur le mois avec un MSCI World AC en baisse de -6,7%. La forte hausse des taux longs a largement pesé sur les valeurs de croissance tandis que les valeurs plus cycliques ont subi les craintes d'un resserrement des politiques monétaires. Cela se traduit géographiquement par une sous performance des Etats-Unis (-9,1%) en devise locale. En Europe, le marché britannique (+0,6%) et le marché suisse (-0,4%), plus défensifs, s'en sortent le mieux. Cela permet au MSCI Europe de ne reculer que de -1,2% malgré un recul de -3,6% de l'Allemagne et de -3,5% pour la Suède, marchés plus sensibles au cycle. Autres marchés cycliques, le Japon perd -2,7% et les marchés émergents -3,7%. Sur les marchés de taux, la hausse des rendements obligataires se poursuit. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a progressé de 60 pb pour atteindre 2,94%. Le taux des obligations souveraines allemandes à 10 ans a également progressé de 39 pb pour atteindre 0,94% (rappelons que 100 pb = 1%). Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement prudente avec un niveau d'exposition aux actions en baisse sur le mois à 72%. Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibrée entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et de la zone « euro core » reste inchangé. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est stable à 1,4. Sur les devises, l'exposition au dollars US est en hausse à 28%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 62%. Au final, le ralentissement de la croissance, l'inflation et la géopolitique sont des thèmes qui continuent d'inquiéter les investisseurs. La gestion « Zero COVID » de la Chine est également venue ajouter un facteur de stress sur les marchés, notamment en raison des conséquences que cela pourrait avoir sur des chaînes d'approvisionnements déjà sous tension. La divergence des politiques monétaires entre les différentes zones géographiques a créé en outre de forte disparités. Dans cet environnement présentant de nombreux facteurs d'incertitudes, nous maintenons, à court-terme, notre approche prudente sur les actifs risqués et favorisons les Etats-Unis à l'Europe. Nous restons toutefois attentifs aux opportunités qui pourraient se présenter.

Mai 2022

Les craintes autour de la croissance s'intensifient dans un contexte où l'inflation ne faiblit pas. Au cours du mois de mai, la confiance des consommateurs s'est effritée aux Etats-Unis. La persistance d'une inflation élevée, portant notamment sur les dépenses peu compressibles d'alimentation ou d'énergie, réduit en effet les revenus réels des ménages et pénalise la consommation discrétionnaire. Le marché du travail reste solide et les Américains sont globalement optimistes quant à l'évolution de l'emploi à court terme. Cependant, un nombre croissant d'entre eux puisent tout de même dans leur épargne accumulée durant la pandémie pour maintenir leurs dépenses. Du côté des entreprises, l'indice des directeurs d'achats préliminaire (PMI composite flash) diminue, faisant état d'un ralentissement de l'activité aussi bien dans les services que dans l'industrie. La dynamique de l'activité tend s'affaiblir dans l'industrie comme dans les services. En zone euro, les indicateurs de confiance des entreprises et des consommateurs se sont de nouveau détériorés en raison de l'intensification des pressions inflationnistes et des craintes de perturbations prolongées du commerce mondial. Après une chute presque sans précédent de 12 points en mars, puis une nouvelle baisse en avril, l'enquête sur le sentiment économique de la Commission européenne s'est légèrement améliorée en mai. Elle reste cependant à des niveaux très faibles, observés uniquement pendant la crise financière mondiale, la crise de la zone euro et la crise du Covid. La légère baisse du PMI composite en mai suggère que l'activité résiste mieux que ce que l'on aurait pu craindre, mais le rebond des services pourrait s'essouffler au vu du contexte d'inflation élevée.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En Chine, après la publication des données d'avril, qui ont révélé une détérioration généralisée de l'économie, la PBoC (Banque Populaire de Chine) a réduit ses taux plancher et de référence des prêts bancaires (LPR) de 20pb et 15pb (rappelons que 100 pb = 1%). Sur le front des prix, tous les signaux font état de pressions inflationnistes persistantes. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 8,3 % aux Etats-Unis en glissement annuel tandis qu'en zone euro, l'inflation a de nouveau accéléré en mai, atteignant un nouveau record historique à 8,1 % sur 12 mois (3,8% pour l'indice sous-jacent). Dans ce contexte, la Fed (Réserve Fédérale Américaine) a confirmé sa volonté de contenir les pressions inflationnistes et la BCE (Banque Centrale Européenne) a renforcé sa position. Christine Lagarde a jugé probable une hausse des taux dès juillet en indiquant que la première hausse des taux en zone euro pourrait intervenir "quelques semaines" après la fin des achats nets d'actifs. Les marchés actions restent dans le rouge. Sur le mois, le MSCI World AC finit sur une baisse de -0,5%. Les performances sont assez proches les unes des autres au niveau régional : Europe (-1%), Etats-Unis (-0,4%), Marchés Emergents (-0,5%), Japon (+0,9%) ; seul le Pacific-ex-Japan est en recul un peu plus marqué (-1,7%). Par pays, la Suisse consolide (-4,7%) alors que le marché britannique (+1%) et les marchés du sud (Espagne +3,3%, Portugal +2,7% et l'Italie +0,8%) continuent sur leur lancée positive. Sur les marchés de taux, les rendements obligataires ont connu des trajectoires différentes. Le taux des obligations souveraines américaines à 10 ans a baissé de 9 pb pour atteindre 2,84% tandis que le taux du 10 ans allemand a progressé de 18 pb pour atteindre 1,12%. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement prudente avec un niveau d'exposition aux actions sur le mois à 70%-71%. Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibrée entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et de la zone « euro core » reste inchangé. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est stable à 1,4. Sur les devises, l'exposition au dollars US est en baisse à 25%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 65%. Les risques géopolitiques restent présents et les préoccupations autour des thématiques de l'inflation et de la croissance restent centrales, aussi bien pour les banquiers centraux, les gouvernements que les investisseurs. Les impacts des pressions inflationnistes sur les perspectives bénéficiaires des entreprises nous paraissent par ailleurs être sous-estimés par les marchés. Au vu de ces nombreux facteurs d'incertitudes, nous pensons qu'il n'est pas opportun, à court terme, d'accroître le risque du portefeuille. Nous privilégions dans l'environnement actuel le renforcement de la diversification, avec une attention particulière à la sélection de valeurs.

### Juin 2022

Les marchés actions restent orientés à la baisse face à l'accroissement des pressions stagflationnistes. Au cours du mois de juin, les pressions stagflationnistes (hausse de l'inflation et ralentissement de l'activité) se sont encore accrues dans les grandes économies développées. Aux Etats-Unis, La confiance des consommateurs s'est détériorée en raison de l'inflation persistante. Cette dernière s'est affichée à +8,6% sur le mois de mai, un plus haut de 40 ans. En Europe, l'inflation accélère également à 8,6%, sur un an, en juin ; alors que les perspectives de croissance se dégradent. La confiance des consommateurs a continué de se dégrader, atteignant un plus bas de 10 ans. Les indicateurs PMI se sont également affaiblis : bien que toujours au-dessus du seuil de 50, le PMI Composite de la zone euro a atteint son plus faible niveau depuis un an. Ces tendances sont aggravées par les tensions géopolitiques et la décision russe de restreindre l'approvisionnement de la région en gaz. En Chine, à l'inverse, la situation s'est améliorée du fait de la levée progressive des restrictions liées à la politique zéro-COVID. Les chiffres de mai/juin montrent une reprise régulière mais modérée. Dans ce contexte, la Réserve Fédérale américaine a relevé son taux directeur de 0,75% en juin, soit la plus forte hausse depuis 1994, et devrait poursuivre, à court terme, ce cycle de resserrement. De son côté, la Banque Centrale européenne s'apprête à relever ses taux directeurs en juillet, et a annoncé la création d'un instrument anti-fragmentation, dont la nature doit toutefois encore être précisée. Sur les marchés, les actions ont reculé au cours du mois tandis que les rendements obligataires ont touché de nouveaux points haut mi-juin avant de se replier. Le mois de juin est encore un mois de correction des marchés. Le MSCI World AC cède -7,6% sous l'effet d'un nouvel élan de hausse des taux longs qui sont passés de 2,85% au 31 mai à 3,0% au 30 juin après être montés jusqu'à 3,48%. Les Etats-Unis (-8,4%), qui y sont sensibles, en ont souffert. A l'inverse, les émergents (-5,1%), et notamment le marché chinois (+5,8%), ont le mieux résisté grâce à des espoirs d'amélioration de la conjoncture chinoise, de même que le Japon (-2,9% en devise locale) qui profite pour l'instant d'un Yen faible. La zone euro (-9,3%) n'a pas profité de ces éléments mais a en revanche souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent. La dernière semaine de juin a toutefois été marquée par une recul significatif des taux.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le 10 ans américain clôture le mois à 2,8% et le 10 ans allemand à 1,2%. Les investisseurs craignent un ralentissement brutal de la croissance. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche globalement prudente avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 70%. Notre exposition aux obligations d'entreprises est restée globalement stable avec une répartition équilibre entre du crédit d'entreprises des meilleures notations, dites « Investment Grade » et le crédit haut rendement. Le poids du crédit représente près de 5% du portefeuille. Du côté des obligations souveraines, notre positionnement, principalement sur les emprunts d'états américains et de la zone « euro core » reste inchangé. Au global, la sensibilité aux taux d'intérêts est stable à 1,4%. Sur les devises, l'exposition au dollars US est en hausse à 28%. Le portefeuille reste toutefois majoritairement investi en Euro à près de 62%. En Perspectives, nous nous attendons à ce que la deuxième partie de l'année fasse état de davantage de divergences entre pays en terme de croissance économique. Avec du côté des pays développés, une prédominance du risque de stagflation, alors qu'en Chine, un rebond est attendu, grâce au soutien des politiques chinoises à la réouverture. La thématique de l'inflation devrait rester au cœur des préoccupations des investisseurs et des banquiers centraux. L'inflation semblerait désormais s'approcher de son pic, mais devrait rester élevée, en lien avec la déglobalisation en marche, la persistance des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et les prix des matières premières. Nous conserverons ainsi une approche prudente en termes d'exposition aux actifs risqués des marchés développés en particulier, dont les perspectives bénéficiaires nous paraissent encore très optimistes. La classe d'actif obligataire, quant à elle, retrouve du potentiel de gain, ce qui nous amène à réduire progressivement notre approche défensive à la sensibilité aux taux.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE et de son benchmark s'établissent à :

- Part LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE – C/D en devise EUR : -10,58%.
- Part LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE – O-D en devise EUR : -9,45%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	40 350 069,88	118 018 331,53
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	52 137 234,27	51 031 503,49
AMUNDI INDEX S&P 500 - IU	16 151 807,16	82 201 113,43
AMUNDI INDEX MSCI USA S UCITS ETF DR AH	79 189 422,21	
AMUNDI ACTIONS USA ISR Z	76 585 237,37	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH	25 784 774,24	16 701 421,02
AI MSCI EMER MARK SRI UCITS ETF DR USD	27 976 922,44	11 691 039,75
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0,9% 01-04-31	27 671 247,65	10 575 418,05
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1,125% 15-02-31	12 982 182,63	12 605 690,53
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI UCITS ETF DR -	23 093 592,32	1 677 136,08

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Modification Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 Siège social : 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris

Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005

Ajout Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

Suppression L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « Disclosure ». L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Modification Le prospectus, les derniers rapports annuels et documents périodiques sont disponibles auprès de la société de gestion : Amundi Asset Management LCL Gestion 91-93, Boulevard Pasteur - 75015 Paris

Ajout Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe " do no significant harm " ou " DNSH "), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées. Nonobstant ce qui précède, le principe " ne pas nuire de manière significative " s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au compartiment qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie. Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là. Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs. A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Ajout Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement). Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

Modification Date de mise à jour du prospectus : 31 janvier 2022

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

## Informations spécifiques

### OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

### Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 398,01%.

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 496,80%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 186,53%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remplacement du collatéral : 100%.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Politique de Rémunérations

#### **Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire**

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

#### **1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 400 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 168 546 202 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 111 175 491 euros, soit 66% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 57 370 712 euros, soit 34% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2021, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 20 947 570 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 29 collaborateurs au 31 décembre 2021), 14 896 957 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2021).

#### **2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

*Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

*Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

### 2. Fonctions commerciales

*Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

*Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

### 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

### **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discréption entière de gestion de portefeuille.

### **Politique Charbon**

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

### **Application en gestion passive :**

#### **• Fonds passifs ESG**

Tous les ETF et fonds indiciens ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

#### **• Fonds passifs non ESG**

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciens et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

### Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

\* Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence.

### Règlements SFDR et Taxonomie

#### Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

### Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG des titres détenus (selon la classe d'actifs, au moins 75% ou 90% des titres détenus font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement.

Le score ESG du portefeuille correspond à la moyenne pondérée par l'AUM du score ESG des émetteurs sur la base du modèle de notation ESG d'Amundi.

# **LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE**

## **FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale**

### **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

## LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Amundi Asset Management  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

---

Aux porteurs de parts du FCP LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 04 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

*Stéphane Collas*  
Stéphane COLLAS

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Comptes annuels

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Actif au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>487 367 907,07</b>	<b>517 397 710,14</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>20 628 722,57</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 628 722,57	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 628 722,57	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>39 641 655,12</b>	<b>62 820 719,29</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	39 641 655,12	62 820 719,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	39 641 655,12	62 820 719,29
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>424 917 697,75</b>	<b>450 907 811,91</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	424 917 697,75	450 907 811,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>2 179 831,63</b>	<b>3 669 178,94</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 179 831,63	3 669 178,94
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>4 462 200,87</b>	<b>36 824 298,00</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 462 200,87	36 824 298,00
<b>COMPTE FINANCIERS</b>	<b>10 155 339,16</b>	<b>11 723 423,79</b>
Liquidités	10 155 339,16	11 723 423,79
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>501 985 447,10</b>	<b>565 945 431,93</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Bilan Passif au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	471 595 636,41	464 344 279,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	4,42	116,47
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	19 905 169,19	98 431 886,52
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 473 184,68	-2 048 242,21
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>490 027 625,34</b>	<b>560 728 040,60</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 732 130,07</b>	<b>3 761 844,32</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 732 130,07	3 761 844,32
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 732 130,07	3 761 844,32
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>10 176 845,26</b>	<b>1 455 547,01</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	10 176 845,26	1 455 547,01
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>48 846,43</b>	<b>48 846,43</b>
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>501 985 447,10</b>	<b>565 945 431,93</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Hors-Bilan au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0922	9 968 075,95	4 039 490,04
NK2 TOKYO NIK 0921		9 791 040,00
DJE 600 EUROP 0921		9 654 480,00
DJE 600 EUROP 0922	4 129 200,00	4 129 200,00
EURO STOXX 50 0922		6 132 945,44
CME AUD/USD 0921		661,06
CME AUD/USD 0922	125 709,09	2 630 720,12
CC EURCAD 0921		50 399 349,56
CC EURCAD 0922	2 759 459,17	3 379 326,07
EC EURUSD 0922	5 617 132,08	5 627 565,68
KE EURSEK 0921		16 307 577,25
KE EURSEK 0922	15 012 188,21	20 023 297,80
RF EURCHF 0921		RY EURJPY 0921
RF EURCHF 0922	15 008 485,90	15 008 485,90
RP EURGBP 0921		Engagement sur marché de gré à gré
RP EURGBP 0922		Autres engagements
RY EURJPY 0921		AUTRES OPÉRATIONS
RY EURJPY 0922		Engagement sur marchés réglementés ou assimilés
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 0921	5 602 170,00	Contrats futures
FGBL BUND 10A 0922	20 829 200,00	XEUR FBTP BTP 0921
US 10Y ULT 0922	4 264 312,02	FGBL BUND 10A 0922
SP 500 MINI 0921	80 101 602,16	US 10Y ULT 0922
iSTOXX VALUE 0921	12 723 280,00	SP 500 MINI 0921
SP E-MINI FIN 0921	3 424 993,68	iSTOXX VALUE 0921
SP E-MIN INDU 0921	6 687 747,70	SP E-MINI FIN 0921
DJS BAS R FUT 0921	5 188 050,00	SP E-MIN INDU 0921
DJE 600 INSUR 0921	5 466 010,00	DJS BAS R FUT 0921
DJE 600 OIL G 0921	5 574 985,00	DJE 600 INSUR 0921
XEUR FSTM DJ 0921	5 677 000,00	DJE 600 OIL G 0921
DJE 600 INDUS 0921	5 749 620,00	XEUR FSTM DJ 0921
FTSE 250 I 0921	3 016 581,05	DJE 600 INDUS 0921
FTSE 100 FUT 0921	2 764 715,48	FTSE 250 I 0921
MSCI RUSSIA 0921	3 220 119,74	FTSE 100 FUT 0921

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Hors-Bilan au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
EC EURUSD 0921		13 756 956,74
CME JPY/USD 0921		94 938,44
CME JPY/USD 0922	88 663,97	
Options		
NIKKEI 225 09/2021 CALL 29750		5 774 796,99
NIKKEI 225 09/2021 CALL 31750		4 265 475,05
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3400	4 498 227,72	
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3000	1 730 884,86	
S&P 500 INDEX 09/2022 PUT 3600	2 815 544,97	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Compte de Résultat au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 575,55	0,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	899 249,55	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 897 883,32	4 722 122,11
Produits sur titres de créances		81,86
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>5 798 708,42</b>	<b>4 722 204,53</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	95 798,00	42 666,02
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>95 798,00</b>	<b>42 666,02</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>5 702 910,42</b>	<b>4 679 538,51</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 179 604,53	6 737 760,73
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-1 476 694,11</b>	<b>-2 058 222,22</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 509,43	9 980,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-1 473 184,68</b>	<b>-2 048 242,21</b>

# **LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE**

## **FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale**

### **Annexes aux comptes annuels**

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012384766 - LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0007481817 - LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D : Taux de frais maximum de 1,30% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### ***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

<b><i>Parts</i></b>	<b><i>Affectation du résultat net</i></b>	<b><i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i></b>
Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 2. Évolution de l'actif net au 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>560 728 040,60</b>	<b>478 776 361,70</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	21 950 969,81	14 763 058,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-34 591 651,31	-35 828 287,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	23 434 233,43	67 110 624,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 929 780,04	-668 895,05
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	20 512 339,48	56 818 361,75
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-21 589 666,05	-19 939 067,57
Frais de transactions	-318 943,64	-283 788,77
Différences de change	16 959 225,99	-4 616 804,49
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-84 561 542,80	7 553 793,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-49 057 947,92</i>	<i>35 503 594,88</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-35 503 594,88</i>	<i>-27 949 801,48</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 067 361,25	-858 681,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-204 048,14</i>	<i>863 313,11</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-863 313,11</i>	<i>-1 721 994,11</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-21 544,77	-40 412,09
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 476 694,11	-2 058 222,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>490 027 625,34</b>	<b>560 728 040,60</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3. Compléments d'information

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	39 641 655,12	8,09
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	<b>39 641 655,12</b>	<b>8,09</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	23 751 755,95	4,85
Change	90 218 374,11	18,41
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	<b>113 970 130,06</b>	<b>23,26</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	9 044 657,55	1,85
Change	88 663,97	0,01
Taux	25 093 512,02	5,12
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>34 226 833,54</b>	<b>6,98</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	39 641 655,12	8,09						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations	25 093 512,02	5,12						

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN<sup>(\*)</sup>

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts									39 641 655,12	8,09
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	10 155 339,16	2,07								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	48 846,43	0,01								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations									25 093 512,02	5,12

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	4 694 510,10	0,96	1 696 373,29	0,35			4 004 861,52	0,82
Obligations et valeurs assimilées	14 948 338,42	3,05						
Titres de créances								
OPC	68 878 911,76	14,06					7 516 121,04	1,53
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 724 901,21	0,35	400 411,72	0,08	426 775,38	0,09	270 368,37	0,06
Comptes financiers	11 741,72		340 387,94	0,07	463 778,34	0,09	337 954,22	0,07
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes			1 737 423,40	0,35			2 424 977,23	0,49
Comptes financiers							48 846,43	0,01
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	60 368 086,57	12,32	16 307 577,25	3,33	15 008 485,90	3,06	8 502 300,34	1,74
Autres opérations	7 168 520,96	1,46						

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
<b>CRÉANCES</b>		
Ventes à règlement différé		384,80
Dépôts de garantie en espèces		4 456 072,30
Coupons et dividendes en espèces		5 743,77
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>4 462 200,87</b>
<b>DETTES</b>		
Achats à règlement différé		9 309 054,48
Frais de gestion fixe		653 612,76
Autres dettes		214 178,02
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>10 176 845,26</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-5 714 644,39</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	39 523,800	21 782 208,55
Parts rachetées durant l'exercice	-62 162,509	-34 079 371,48
Solde net des souscriptions/rachats	-22 638,709	-12 297 162,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	999 627,469	
<b>Part LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 241,834	168 761,26
Parts rachetées durant l'exercice	-3 867,872	-512 279,83
Solde net des souscriptions/rachats	-2 626,038	-343 518,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 980,015	

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	<b>En montant</b>
<b>Part LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.7. FRAIS DE GESTION

		30/06/2022
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D</b>		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	7 178 212,45	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30	
Rétrocessions des frais de gestion		
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D</b>		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	1 392,08	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05	
Rétrocessions des frais de gestion		

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

		30/06/2022
Garanties reçues par l'OPC		
- dont garanties de capital		
Autres engagements reçus		
Autres engagements donnés		

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			424 917 697,75
	LU2059756754	AI MSCI EMER MARK SRI UCITS ETF DR USD	46 196 727,28
	FR0013257466	AMUNDI ACTIONS EURO ISR - Z (D)	49 994 528,61
	FR0013394491	AMUNDI ACTIONS USA ISR Z	69 263 402,90
	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	1 038 541,33
	FR0007435920	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	30 331 439,74
	LU1050469011	AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO AGG CORPOR-IE	19 352 793,87
	LU0389811026	AMUNDI INDEX MSCI EMU - IE	29 543 795,75
	LU1861136593	AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI IE DIS	36 447 207,25
	LU2269164310	AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI UCITS ETF DR - HEDGED EUR C	19 035 971,09
	LU1861136247	AMUNDI INDEX MSCI USA S UCITS ETF DR AH	70 950 761,02
	LU2368674631	AMUNDI MSCI UK IMI SRI U ETF DR	3 260 705,45
	LU2109787395	Amundi MSCI USA ESG Leaders Select UCITS ETF DR	19 958 675,84
	FR0013340932	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD	6 923 260,07
	LU1902443933	CPR INVEST CLIMATE ACTION - I - ACC	4 910 609,32
	LU2130073781	STRUCTURA ALTERNATIVE RISK PREMIA ZE ACC	2 514 456,00
	LU1350003452	STRUCTURA - DIVERSIFIED GROWTH FUND - IHE	4 955 192,55
	LU1740336257	STRUCTURA MULTI ASSET RISK PREMIA IU	2 723 508,64
	LU1309077250	STRUCTURA PAT ABS RET JPY IJ3 CAP	7 516 121,04
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>424 917 697,75</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	4,42	116,47
Résultat	-1 473 184,68	-2 048 242,21
<b>Total</b>	<b>-1 473 180,26</b>	<b>-2 048 125,74</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 497 197,66	-2 069 767,04
<b>Total</b>	<b>-1 497 197,66</b>	<b>-2 069 767,04</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	23 913,42	21 636,36
Report à nouveau de l'exercice	103,98	4,94
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>24 017,40</b>	<b>21 641,30</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	17 980,015	20 606,053
Distribution unitaire	1,33	1,05
<b>Crédit d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	<b>389,61</b>	

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	19 905 169,19	98 431 886,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>19 905 169,19</b>	<b>98 431 886,52</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	19 816 216,34	97 939 627,14
<b>Total</b>	<b>19 816 216,34</b>	<b>97 939 627,14</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	88 952,85	492 259,38
<b>Total</b>	<b>88 952,85</b>	<b>492 259,38</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>503 467 433,37</b>	<b>490 211 489,21</b>	<b>478 776 361,70</b>	<b>560 728 040,60</b>	<b>490 027 625,34</b>
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D en EUR</b>					
Actif net	500 439 915,04	487 475 900,18	476 137 769,42	557 919 261,20	487 825 033,91
Nombre de titres	1 172 808,734	1 107 589,117	1 064 114,031	1 022 266,178	999 627,469
Valeur liquidative unitaire	426,70	440,12	447,44	545,76	488,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	62,37	66,53			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			78,27	95,80	19,82
Distribution unitaire sur résultat	1,36				
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Capitalisation unitaire sur résultat		0,85	1,46	-2,02	-1,49
<b>Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D en EUR</b>					
Actif net	3 027 518,33	2 735 589,03	2 638 592,28	2 808 779,40	2 202 591,43
Nombre de titres	28 490,101	24 834,299	23 563,303	20 606,053	17 980,015
Valeur liquidative unitaire	106,26	110,15	111,97	136,30	122,50
+/- values nettes unitaire non distribuées	15,50	16,56			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			19,49	23,88	4,94
Distribution unitaire sur résultat	1,10	1,53	1,77	1,05	1,33
Crédit d'impôt unitaire				0,002	(*)

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	1 057	178 379,32	0,04
AURUBIS AG	EUR	1 800	116 568,00	0,02
BEIERSDORF AG	EUR	791	77 106,68	0,01
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	581	66 175,90	0,01
GEA GROUP	EUR	7 799	256 509,11	0,05
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	484	67 034,00	0,02
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	1 765	103 076,00	0,03
HUGO BOSS NOM.	EUR	1 312	66 072,32	0,01
KNORR-BREMSE AG	EUR	3 536	192 429,12	0,04
K S NOM	EUR	2 756	63 911,64	0,01
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	2 232	123 251,04	0,02
MERCK KGA	EUR	609	98 049,00	0,02
NORDEX AG	EUR	14 251	115 946,14	0,02
SAP SE	EUR	2 785	242 100,05	0,05
SARTORIUS PRIV.	EUR	261	87 017,40	0,02
SIEMENS AG-REG	EUR	1 415	137 382,35	0,03
WACKER CHEMIE AG	EUR	1 344	184 934,40	0,04
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>2 175 942,47</b>	<b>0,44</b>
<b>AUTRICHE</b>				
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL	EUR	6 141	63 497,94	0,01
VERBUND	EUR	2 186	204 063,10	0,04
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>267 561,04</b>	<b>0,05</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE	EUR	1 182	63 284,28	0,01
UMICORE	EUR	2 233	74 403,56	0,02
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	1 376	110 960,64	0,03
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>248 648,48</b>	<b>0,06</b>
<b>BERMUDES</b>				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	310	38 509,45	0,01
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>38 509,45</b>	<b>0,01</b>
<b>CANADA</b>				
GILDAN ACTIVEWEAR INC	CAD	1 300	35 716,14	0,01
IGM FINANCIAL P	CAD	1 400	35 816,25	0,01
LOBLAWS COS	CAD	600	51 651,03	0,01
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>123 183,42</b>	<b>0,02</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>DANEMARK</b>				
CARLSBERG AS.B	DKK	537	65 277,78	0,01
COOPLAST B	DKK	1 261	137 076,83	0,03
ORSTED	DKK	1 376	137 273,42	0,03
PANDORA A/S	DKK	1 278	76 731,73	0,02
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>416 359,76</b>	<b>0,09</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	7 123	261 983,94	0,05
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	3 432	61 896,12	0,01
IBERDROLA SA	EUR	21 335	211 131,16	0,05
INDITEX	EUR	6 962	150 309,58	0,03
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>685 320,80</b>	<b>0,14</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
3M CO	USD	324	40 106,02	0,01
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	383	39 803,86	0,01
ABBVIE	USD	563	82 480,35	0,02
ADOBE INC	USD	267	93 488,95	0,02
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	695	50 836,15	0,01
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	363	41 239,19	0,01
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	456	39 835,94	0,01
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	356	47 203,33	0,01
AMERICAN TOWER CORP	USD	245	59 897,22	0,01
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	336	45 470,64	0,01
AMGEN	USD	228	53 060,79	0,01
APPLE INC	USD	2 764	361 465,47	0,07
APPLIED MATERIALS INC	USD	611	53 172,11	0,01
ARISTA NETWORKS INC	USD	356	31 920,65	
AUTODESK	USD	250	41 121,05	0,01
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	229	46 008,09	0,01
BEST BUY CO INC	USD	510	31 801,52	
BLACKROCK CL.A	USD	63	36 701,44	0,01
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	USD	335	45 678,18	0,01
CBER GROUP A	USD	497	34 993,71	0,01
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A	USD	31	38 763,27	0,01
CISCO SYSTEMS	USD	1 534	62 566,13	0,02
COLGATE PALMOLIVE	USD	643	49 289,80	0,01
CROWN HOLDINGS	USD	385	33 942,75	
DEERE & CO	USD	118	33 801,20	
DELL TECHNOLOGIES -C W/I	USD	848	37 482,50	
DOVER CORP	USD	306	35 509,99	0,01
EBAY INC	USD	838	33 401,37	
ECOLAB	USD	272	40 004,51	0,01
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	708	64 396,88	0,01

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELI LILLY & CO	USD	360	111 648,38	0,03
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	251	61 143,21	0,02
ETSY INC	USD	365	25 559,95	0,01
GILEAD SCIENCES INC	USD	824	48 717,24	0,01
HERSHEY FOODS CORP	USD	241	49 599,27	0,01
HILTON WORLDWIDE	USD	321	34 217,07	
HOLOGIC	USD	681	45 141,61	0,01
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	388	101 790,39	0,02
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	229	39 920,85	0,01
INTUIT INC	USD	189	69 681,15	0,02
IRON MOUNTAIN REIT	USD	1 052	48 995,05	0,01
JPMORGAN CHASE & CO	USD	306	32 960,60	0,01
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	306	40 348,27	0,01
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	372	48 090,10	0,01
KROGER	USD	1 090	49 346,88	0,01
LAM RESEARCH CORP	USD	112	45 653,83	0,01
LULULEMON ATHLETICA INC.	USD	147	38 331,50	0,01
MASTERCARD INC	USD	127	38 324,13	0,01
MCCORMICK CO INC	USD	505	40 213,54	0,01
MERCK AND	USD	1 043	90 956,34	0,02
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	35	38 458,99	0,01
MICROSOFT CORP	USD	1 370	336 560,43	0,07
MOODY'S CORP	USD	245	63 735,86	0,01
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	338	49 317,06	0,01
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	598	58 458,65	0,01
NVIDIA CORP	USD	699	101 354,83	0,02
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	466	31 130,56	
PEPSICO INC	USD	548	87 359,20	0,02
PRICE T ROWE GROUP	USD	441	47 923,87	0,01
PROCTER & GAMBLE CO	USD	756	103 979,38	0,02
QUALCOMM INC	USD	523	63 903,60	0,01
REGENERON PHARMA	USD	80	45 234,49	
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	2 034	36 479,51	0,01
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	186	35 460,00	0,01
SP GLOBAL	USD	242	78 022,40	0,02
TARGET CORP	USD	429	57 953,68	0,01
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	426	62 609,31	0,01
TJX COMPANIES INC	USD	1 139	60 847,63	0,01
TRACTOR SUPPLY	USD	224	41 534,65	0,01
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	239	64 419,92	0,01
VF CORP	USD	841	35 532,04	0,01
VISA INC CLASS A	USD	219	41 244,35	0,01
WATERS CORPORATION	USD	153	48 438,41	0,01
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	140	40 491,46	0,01

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WEYERHAEUSER CO	USD	1 195	37 857,76	0,01
WW GRAINGER INC	USD	118	51 291,54	0,01
XYLEM	USD	558	41 727,91	0,01
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>4 527 409,91</b>	<b>0,93</b>
<b>FINLANDE</b>				
KONE OY B NEW	EUR	3 230	146 512,80	0,03
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	14 628	104 590,20	0,02
ORION CORPORATION	EUR	2 061	87 798,60	0,02
VALMET CORP	EUR	6 343	148 489,63	0,03
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>487 391,23</b>	<b>0,10</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM	EUR	7 334	158 341,06	0,03
ATOS SE	EUR	5 201	66 494,79	0,01
AXA	EUR	4 144	89 759,04	0,02
BIOMERIEUX	EUR	774	72 136,80	0,02
BUREAU VERITAS	EUR	2 640	64 548,00	0,01
CAPGEMINI SE	EUR	1 588	259 558,60	0,05
DASSAULT SYST.	EUR	3 405	119 566,58	0,02
EDENRED	EUR	1 497	67 320,09	0,02
EIFFAGE	EUR	2 316	198 898,08	0,04
EURAZEON	EUR	1 577	93 200,70	0,02
HERMES INTERNATIONAL	EUR	278	296 626,00	0,06
IPSEN	EUR	825	74 291,25	0,01
KERING	EUR	357	174 965,70	0,03
LEGRAND SA	EUR	3 868	272 539,28	0,06
NEXANS SA	EUR	2 569	189 977,55	0,04
SAFRAN SA	EUR	1 777	167 411,17	0,04
SAINT-GOBAIN	EUR	3 535	144 740,58	0,03
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 336	150 834,40	0,03
THALES	EUR	2 276	266 405,80	0,06
VINCI (EX SGE)	EUR	2 219	188 526,24	0,04
WORLDLINE SA	EUR	3 026	107 059,88	0,02
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 223 201,59</b>	<b>0,66</b>
<b>IRLANDE</b>				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	363	96 405,33	0,02
CRH PLC	EUR	5 092	168 036,00	0,04
KINGSPAN GROUP	EUR	2 352	135 004,80	0,03
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	471	32 185,41	
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>431 631,54</b>	<b>0,09</b>
<b>ITALIE</b>				
ENEL SPA	EUR	29 526	154 125,72	0,03
LEONARDO SPA	EUR	26 960	260 918,88	0,05
PRYSMIAN SPA	EUR	6 648	174 244,08	0,03
REPLY FRAZION	EUR	1 056	122 179,20	0,03
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>711 467,88</b>	<b>0,14</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>JERSEY</b>				
FERGUSON PLC	GBP	995	106 204,23	0,02
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>106 204,23</b>	<b>0,02</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELORMITTAL	EUR	8 078	173 757,78	0,03
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>173 757,78</b>	<b>0,03</b>
<b>NORVEGE</b>				
GJENSID FORSIKR	NOK	10 904	210 610,96	0,04
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>210 610,96</b>	<b>0,04</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ARCADIS	EUR	3 410	109 461,00	0,02
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	447	106 654,20	0,02
ASML HOLDING NV	EUR	1 309	596 707,65	0,12
KONINKLIJKE DSM	EUR	719	98 574,90	0,02
NN GROUP NV	EUR	3 122	135 307,48	0,03
QIAGEN	EUR	2 916	130 345,20	0,03
SIGNIFY NV	EUR	4 770	150 875,10	0,03
STMICROELECTRONICS NV	EUR	4 604	138 050,94	0,03
WOLTERS KLUWER	EUR	1 983	183 546,48	0,04
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 649 522,95</b>	<b>0,34</b>
<b>PORTUGAL</b>				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	45 357	201 929,36	0,04
JERONIMO MARTINS	EUR	5 072	105 193,28	0,02
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>307 122,64</b>	<b>0,06</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ANTOFAGASTA PLC	GBP	5 056	67 840,15	0,02
AUTO TRADER GROUP PLC	GBP	10 992	70 870,82	0,01
BIG YELLOW GROUP	GBP	4 942	75 324,16	0,01
BURBERRY GROUP PLC	GBP	4 165	79 400,15	0,02
ELECTROCOMPONENTS	GBP	8 729	88 121,53	0,02
GREGGS	GBP	3 011	63 242,19	0,02
HALMA PLC	GBP	2 872	67 028,90	0,01
INTERTEK GROUP	GBP	1 549	75 686,50	0,01
MAN GROUP PLC	GBP	36 843	106 916,60	0,02
PRUDENTIAL PLC	GBP	8 820	104 102,23	0,02
RIO TINTO PLC	GBP	4 489	256 391,37	0,05
SEGRO REIT	GBP	22 421	254 424,18	0,05
SOFTCAT PLC	GBP	4 240	64 870,82	0,02
SPIRAX SARCO ENGINEERING PLC	GBP	591	67 819,45	0,01
STANDARD LIFE --- REGISTERED SHS	GBP	44 138	81 963,98	0,02
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 524 003,03</b>	<b>0,31</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>SUEDE</b>				
ASSA ABLOY AB	SEK	14 861	301 432,85	0,06
GETINGE INDUSTRIER AB -B-	SEK	5 647	124 608,62	0,02
HENNES AND MAURITZ B	SEK	6 761	77 094,39	0,02
SKANDINAViska ENSKILDA BANKEN	SEK	15 436	144 660,94	0,03
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	10 059	147 225,72	0,03
SWEDBANK AB	SEK	5 268	63 580,96	0,02
TRELLEBORG AB B	SEK	10 879	209 290,63	0,04
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>1 067 894,11</b>	<b>0,22</b>
<b>SUISSE</b>				
ABB LTD	CHF	7 215	183 528,72	0,04
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	2 166	70 201,86	0,01
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	2 229	226 374,11	0,05
COCACOLA HBC SA	GBP	3 126	66 166,03	0,02
FISCHER (GEORG)-REG	CHF	3 180	149 198,52	0,03
GEBERIT NOM.	CHF	465	213 150,16	0,04
LOGITECH INTERNATIONAL SA	CHF	2 881	143 546,28	0,03
NOVARTIS AG-REG	CHF	4 907	396 374,21	0,08
SCHINDLER HOLDING AG	CHF	898	156 201,22	0,04
SCHINDLER HOLDING AG (NAMEN)	CHF	624	106 982,12	0,02
SIKA AG-REG	CHF	1 225	269 257,67	0,05
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	382	116 023,58	0,02
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	376	155 974,82	0,03
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>2 252 979,30</b>	<b>0,46</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>20 628 722,57</b>	<b>4,21</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>20 628 722,57</b>	<b>4,21</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ETATS-UNIS</b>				
US TREASURY 4,75% 15/02/2041	USD	12 800 000	14 948 338,42	3,05
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>14 948 338,42</b>	<b>3,05</b>
<b>FRANCE</b>				
FRAN GOVE BON 1.5% 25-05-31	EUR	12 000 000	11 780 993,42	2,40
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>11 780 993,42</b>	<b>2,40</b>
<b>ITALIE</b>				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01-04-31	EUR	15 500 000	12 912 323,28	2,64
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>12 912 323,28</b>	<b>2,64</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>39 641 655,12</b>	<b>8,09</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>39 641 655,12</b>	<b>8,09</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI ACTIONS EURO ISR - Z (D)	EUR	511,849	49 994 528,61	10,20
AMUNDI ACTIONS USA ISR Z	EUR	449,631	69 263 402,90	14,13
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	1	1 038 541,33	0,21
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	EUR	140,912	30 331 439,74	6,19
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD	EUR	7 294,333	6 923 260,07	1,42
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>157 551 172,65</b>	<b>32,15</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AI MSCI EMER MARK SRI UCITS ETF DR USD	USD	964 213	46 196 727,28	9,43
AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO AGG CORPOR-IE	EUR	21 227,617	19 352 793,87	3,95
AMUNDI INDEX MSCI EMU - IE	EUR	21 594,132	29 543 795,75	6,02
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI IE DIS	EUR	29 099,799	36 447 207,25	7,44
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI UCITS ETF DR - HEDGED EUR C	EUR	391 931	19 035 971,09	3,89
AMUNDI INDEX MSCI USA S UCITS ETF DR AH	EUR	865 497	70 950 761,02	14,48
AMUNDI MSCI UK IMI SRI U ETF DR	EUR	245 402	3 260 705,45	0,67
Amundi MSCI USA ESG Leaders Select UCITS ETF DR	USD	309 526	19 958 675,84	4,07
CPR INVEST CLIMATE ACTION - I - ACC	EUR	35 862,1874	4 910 609,32	1,00
STRUCTURA ALTERNATIVE RISK PREMIA ZE ACC	EUR	2 700	2 514 456,00	0,51
STRUCTURA - DIVERSIFIED GROWTH FUND - IHE	EUR	4 599	4 955 192,55	1,01
STRUCTURA MULTI ASSET RISK PREMIA IU	USD	2 977	2 723 508,64	0,55
STRUCTURA PAT ABS RET JPY IJ3 CAP	JPY	99 470	7 516 121,04	1,54
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>267 366 525,10</b>	<b>54,56</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>424 917 697,75</b>	<b>86,71</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>424 917 697,75</b>	<b>86,71</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
CC EURCAD 0922	CAD	1	-268,81	
CME AUD/USD 0922	USD	-1	2 552,01	0,01
CME JPY/USD 0922	USD	1	87 763,77	0,02
DJE 600 EUROPE 0922	EUR	-477	133 180,00	0,02
EC EURUSD 0922	USD	400	-721 220,53	-0,15
EURO STOXX 50 0922	EUR	-120	33 000,00	0,01
FGBL BUND 10A 0922	EUR	140	40 370,00	0,01
KE EURSEK 0922	SEK	22	52 406,39	0,01
RF EURCHF 0922	CHF	45	-271 443,20	-0,05
RP EURGBP 0922	GBP	130	65 839,92	0,01
RY EURJPY 0922	JPY	120	-184 820,56	-0,04
SP 500 MINI 0922	USD	-55	599 906,74	0,12
US 10Y ULT 0922	USD	35	-72 710,92	-0,02
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-235 445,19</b>	<b>-0,05</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-235 445,19</b>	<b>-0,05</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3000	EUR	-300	-153 300,00	-0,02
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3400	EUR	300	449 100,00	0,09
S&P 500 INDEX 09/2022 PUT 3600	USD	24	259 180,26	0,05
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>554 980,26</b>	<b>0,12</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>554 980,26</b>	<b>0,12</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>319 535,07</b>	<b>0,07</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	271 687,5	271 443,20	0,06
APPEL MARGE CACEIS	CAD	362,5	268,81	
APPEL MARGE CACEIS	USD	-3 820,93	-3 654,82	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-561 437,5	-52 406,39	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	JPY	26 249 995	184 820,53	0,04
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-206 463,81	-206 463,81	-0,04
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-56 675,96	-65 841,03	-0,02
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>128 166,49</b>	<b>0,02</b>
<b>Créances</b>			<b>4 462 200,87</b>	<b>0,91</b>
<b>Dettes</b>			<b>-10 176 845,26</b>	<b>-2,07</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>10 106 492,73</b>	<b>2,06</b>
<b>Actif net</b>			<b>490 027 625,34</b>	<b>100,00</b>

Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE C/D	EUR	999 627,469	488,00
Parts LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D	EUR	17 980,015	122,50

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE O-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 854,60	EUR	0,27	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 955,60	EUR	0,22	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	15 103,22	EUR	0,84	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>23 913,42</b>	<b>EUR</b>	<b>1,33</b>	<b>EUR</b>

# LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

## FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

### Annexe(s)

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

**Classe O - Code ISIN : (D) FR0012384766**

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

## Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE - O, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés monétaires, obligataires et actions.

L'objectif de gestion est, sur un horizon de placement de 5 ans, la recherche de performance à travers une gestion flexible d'une allocation à dominante actions.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine l'allocation optimale en fonction des comportements des marchés, majoritairement via des OPC gérés par Amundi et ses partenaires. L'exposition actions (toutes zones géographiques, dont 30% sur les marchés émergents) varie entre 50% et 100% de votre portefeuille. Votre fonds peut investir dans des obligations publiques et privées. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation. L'exposition au risque de change peut représenter jusqu'à 75% de votre portefeuille.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.  
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net du FCP est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées du FCP sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour. Les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de la façon recommandée ; ce FCP pourra ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché actions.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

  - Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
  - Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
  - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.  
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

